

Annexe 2 : Guide des focus group

1) Introduction

Les paragraphes suivants seront utilisés en début de réunion pour expliquer la raison de leur présence et pour qu'ils puissent avoir une idée plus claire des sujets que je voudrais couvrir.

« **Le but de cette réunion** est de comprendre quel est l'intérêt que vous donnez aux réseaux sociaux dans la recherche d'emploi. Pour ce faire, nous parcourrons trois thèmes visant à éclaircir le sujet.

Le premier thème visera à explorer les moyens par lesquels vous recherchez un emploi et postulez en portant bien sur votre attention sur les rôles que les réseaux sociaux peuvent jouer. Le but final de cette partie aura pour but de comprendre quels sont les moyens que vous favorisez pour trouver un emploi, postuler et quels sont vos ressentiments quant aux réseaux sociaux.

Le deuxième thème étudiera les informations qui ont, selon vous, le plus d'importance pour le choix d'une entreprise. Nous tâcherons de comprendre quelles sont les informations les plus pertinentes pour vous, par quels moyens vous vous les procurez et pourquoi vous favorisez ceux-ci. Ensuite, comme dans la première partie, l'accent sera porté sur les réseaux sociaux.

L'objectif de cette partie est de comprendre pourquoi vous utilisez ou n'utilisez pas les réseaux sociaux pour trouver des informations et quels types d'informations vous recherchez sur ces médias.

Le troisième thème comporte une série de questions relatives aux réseaux sociaux. Il vise à analyser le degré d'importance donné aux réseaux sociaux dans votre choix d'emploi.

Sachez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et que vos réponses ne seront en aucun cas soumises à un jugement de ma part. »

2) Les questions

2.1) Présentation

- Présentez vous en quelques mots (nom, âge, études, type d'emploi recherché)
- Que connaissez vous comme réseaux sociaux ?
- Lesquels utilisez vous ?

2.2) Rechercher un emploi et postuler

- Par quels moyens préférez vous entendre parlé des offres d'emploi ? Quels médias utilisez vous en priorité pour rechercher des emplois?
- Comment postulez vous pour un emploi, un stage ?

- Que pensez vous des réseaux sociaux (de socialisation et de réseautage) pour rechercher un emploi et postuler ? Comment pensez vous qu'ils pourraient être utilisés ?

2.3) Rechercher des informations

- Quelles informations vous intéressent le plus lorsque vous vous renseignez sur une entreprise ?
- Quels moyens favorisez vous pour vous les procurer ?
- Avez vous déjà utilisé les réseaux sociaux (socialisation et réseautage) pour obtenir des informations ?
 - Si oui, sur quels réseaux et pour trouver quels types d'informations ? Avez vous trouvé ce que vous vouliez ?
 - Si non, pourquoi ?
- Comment est ce que les réseaux sociaux devraient être utilisés pour vous pousser à aller sur les réseaux sociaux ?
- Comment préférez vous que l'information vous soit communiquée ? (humour, vidéo, image, professionnel)

2.4) Questions complémentaires

- Comment pensez vous que les entreprises pourraient utiliser les réseaux sociaux ?
- Est ce que le fait que les entreprises utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec vous a une influence positive ou négative sur vos décisions de postuler ?
- Est ce qu'il y a encore quelques choses que vous voudriez dire sur votre utilisation des réseaux sociaux dans le contexte professionnel ?

Annexe 3 : Retranscription du focus group 1

1) Introduction

- Présentez vous en quelques mots (nom, âge, études, type d'emploi recherché)

Alexandre : 22 ans, ingénieur de gestion, Cherche un emploi en marketing

Mathieu : 23 ans, ingénieur de gestion, emploi en audit chez Deloitte

Maxime : 22 ans, ingénieur de gestion, emploi en audit chez E&Y

Thomas : 23 ans, ingénieur de gestion, emploi dans le secteur bancaire (finance)

Valentin : 23 ans, ingénieur de gestion, emploi en audit chez E&Y

- Que connaissez vous comme réseaux sociaux ?

Max : je connais LinkedIn, Facebook, Youtube, Twitter, Instagram

Alex : il y a aussi Snapchat (le rajoute à la liste de maxime)

Mathieu : il n'y aurait pas Flickr aussi ? Et Google + ?

Thomas : Youtube

- Lesquels utilisez vous ?

Mathieu : je pense qu'on utilise principalement Facebook, LinkedIn et Instagram.

Thomas : Youtube, Facebook et LinkedIn

Mathieu : t'as un compte Youtube ?

Thomas : non mais je l'utilise beaucoup.

Tous les autres sont d'accords avec Mathieu.

Alex : rajoute qu'il utilise Twitter.

Modérateur : Pour résumer, tout le monde a un compte Facebook et LinkedIn et les utilise régulièrement.

Assemblée : oui, tout a fait.

Modérateur : je voudrais juste faire le point sur les réseaux sociaux. Tout d'abord, il faut savoir que médias sociaux et réseaux sociaux, ce n'est pas la même chose ; les réseaux sociaux font partie des médias sociaux. Ensuite on différencie principalement deux types de réseaux sociaux. Ceux de socialisation et de réseautage. Les premiers étant les réseaux tels que facebook et les deuxième étant ceux comme LinkedIn

Suite à cet éclaircissement,

Thomas rajoute :

« Personnellement, j'avais déjà du faire un travail sur les réseaux sociaux et j'avais analysé que Youtube était de plus en plus considéré comme un réseau social. Quand tu regardes la croissance en terme d'usage par les entreprises, ca devient de plus en plus un moyen pour les entreprises d'attirer les talents. Pourquoi ? Parce que les personnes en ont de plus en plus marre des mails donc ce que les entreprises envoient maintenant ce sont des liens vers des vidéos Youtube où les recruteurs font des démos qui montrent les interactions qui se passent

dans l'entreprise, les activités organisées ou les formations qu'ils font. Youtube est le réseau social qui affiche la plus grande croissance en terme d'usage professionnel. »

Mathieu : c'est peut être parce que les gens trouvent que les vidéos permettent de convaincre les personnes plus vite. Pour une entreprise c'est beaucoup plus dynamique par exemple pour se présenter quand tu peux voir comment ca se passe à l'intérieur de l'entreprise.

Alex : Et puis sur Youtube il y a une messagerie où les gens peuvent te contacter.

Thomas : par exemple, j'ai travaillé sur un projet, où l'entreprise voulait investir dans un studio où il était possible de faire des petites vidéos sympas. Et pourquoi parce que Youtube n'est pas autant censuré que les réseaux sociaux.

Modérateur : c'est vrai qu'il y a de plus en plus de caractéristiques de Youtube qui sont similaires aux réseaux sociaux. Toutefois, plusieurs auteurs ne le considère pas en te que tel parce que l'essence même de ce média n'est pas le même qu'un réseau social. Son but premier est de partager et publier des vidéos.

Thomas : oui c'est juste.

2) recherche d'emploi et postuler

➤ Par quels moyens préférez vous entendre parlé des offres d'emploi ?

Thomas : LinkedIn

Mathieu : Je dirais d'abord, les « job fair » et les événements sur les campus. Dans mon cas je vais pas d'abord sur les réseaux sociaux, je vais d'abord assister à des événements (sur le campus) où on peut parlé avec les gens de l'entreprise. Après avoir eu une première discussion, là je décide d'aller sur les réseaux sociaux comme LinkedIn ou sur les pages d'entreprise sur Facebook. En ce qui me concerne c'est d'abord un contact personnel.

Max : moi ce sera principalement les pages d'offres d'emploi genre monster.com ou autre. Ou alors, les sites d'internet des entreprises. Mais dans ce cas la, je sais plus ou moins vers quel type d'entreprise je veux me tourner.

Mathieu : c'est vrai que les sites d'entreprises c'est important. Avant les réseaux sociaux

Thomas : oui mais tu choisis d'aller sur le site de l'entreprise quand tu sais que tu veux travailler pour cette entreprise. Une personne sortant des études, et qui ne sait pas vers quelle entreprise se tourner, n'utilisera jamais cette méthode. Par exemple, moi la consultance ca me plait bien mais j'ai aucune idée de l'entreprise dans laquelle je voulais aller. Le plus simple, selon moi, c'est LinkedIn, tu crées ton agent de recherche et tu adaptes ton profil en conséquence et par la suite tu as plusieurs offres qui te sont proposées.

Mathieu : oui mais quand tu as déjà une petite idée, en général, la première chose que je fais c'est aller voir sur le site de l'entreprise par curiosité pour se renseigner et ensuite voir quels sont les postes disponibles

92.

Alex : Le truc c'est que sur LinkedIn tu as des offres qui viennent toutes seules en fonction de ce que tu regardes tandis que sur Facebook tu n'as aucune offre.

➤ Comment postulez vous pour un emploi ?

Maxime : si j'ai une offre d'emploi sur un des sites comme Monster.com, je préfère aller voir sur le site de l'entreprise si l'offre est toujours disponible parce que c'est plus direct

Thom : Mais tu likes la page LinkedIn de l'entreprise.

Mathieu : par contre, je tiens à remarquer que les réseaux sociaux sont aussi utiles pour contacter des personnes plus facilement. Par exemple, j'avais contacté, suite à un lundi de l'emploi (événement organisé sur le campus), le responsable RH de l'entreprise par LinkedIn. Au final quand la personne ne te donne pas sa carte ou qu'elle te dit uniquement son nom, le premier réflexe que tu as c'est d'aller voir sur LinkedIn pour avoir plus de renseignements sur la personne et si tu as envie de communiquer (si possible) tu lui envoies un mail pour voir s'il y a toujours des places disponibles.

Max : ce qui m'est déjà arrivé sur LinkedIn c'est de voir quelqu'un qui travaillait dans une entreprise qui m'attirait et j'ai vu qu'on avait des relations en commun. J'ai pris contact avec cette personne par l'intermédiaire de notre ami commun et ça m'a permis de communiquer avec la personne qui s'occupait du recrutement.

Mathieu : aussi quand tu sais déjà que tu es dans le processus de recrutement et qu'il te donne déjà des noms celles qui vont t'interviewer, tu vas vérifier les profils pour savoir à qui tu as affaire.

Alex : ce qui est embêtant, c'est que la personne voit que tu as été sur son profil.

Mathieu : oui mais il est possible de cacher cela.

Valentin : sur Facebook, il y a aussi des groupes qui sont créés pour trouver des jobs. Parmi ceux-ci, je peux citer « junior job belgium ». C'est un groupe où tu retrouves des propositions d'emploi pour les personnes qui ont maximum 3 ans d'expériences Et puis les offres qui sont proposées sont assez intéressantes car ils s'adressent à des profils tels que les notre qui sortent des études.

Thomas : pour aussi parler de Facebook, on a un groupe « Cem's worldwide » où toutes les heures, tu as des offres d'emploi. C'est un groupe réservé pour des informations concernant des jobs. Et il y a par exemple des offres d'emploi où il est spécifié les cibles auxquels ils s'adressent et une description du job. Ça fonctionne assez bien et tu peux envoyer un message privé à la personne pour rentrer en contact directement avec elle. Personnellement, j'ai utilisé ça pour chercher un stage j'avais contacté une personne à Londres une agence immobilière et ça fonctionne assez bien et il a eu pas mal de candidats au vu du nombre de réponse que les posts avaient.

Mathieu : je sais que E&Y est aussi active sur Facebook en mettant des offres d'emploi

Valentin : ce n'est pas clairement des offres d'emploi mais ils disent qu'ils recherchent un profil pour un certain job sans être beaucoup plus précis. Et le problème c'est qu'il faut liker leur page sur tu ne le fais pas tu ne le vois jamais.

Mathieu : oui c'est pareil sur LinkedIn !

Valentin ; non pas forcément sur LinkedIn j'ai reçu des offres d'emploi alors que je n'ai pas liké la page de l'entreprise. Je reçois des mails de LinkedIn disant qu'il y a des offres d'emploi qui correspondent à mon profil.

Thomas : je suis une entreprise je me met pas sur Facebook. Quand je vois parfois les messages qui y sont envoyés.

Valentin : Mais là c'est différent, ce sont de service après vente.

Alex : non je ne suis pas d'accord sur Twitter les entreprises réagissent directement aux clients. Par exemple, la SNCB répond directement au client lorsqu'il y a des retards de trains et c'est une bonne idée.

Thomas (après avoir relativisé) et Valentin : on a déjà vu des messages critiquant fortement les produits de l'entreprise mais après faut savoir faire la part des choses.

Alex : c'est juste que tu pars du principe que si tu es fier de ta boîte et que tu donnes ton maximum pour que les gens soient contents, Facebook ou autre réseau social est bon moyen de faire de la pub.

Modérateur : Pour résumer, en ce qui concerne la recherche d'emploi, vous favorisez les sites de l'entreprise et les job fair. Toutefois, vous trouvez que LinkedIn est moyen efficace pour avoir accès à des emplois sans vraiment devoir chercher. Quant à Facebook, il existe des opportunités mais ce sont plus des groupes personnels. Pour postuler, à nouveau vous favorisez les sites de l'entreprise mais vous reconnaissez que LinkedIn est très utile pour rentrer en contact avec des personnes.

Mathieu : je suis d'accord mais j'insiste sur l'importance d'avoir une relation personnelle (discussion) avec un employé.

Valentin : mais plus par LinkedIn que par Facebook

Thomas : sur Facebook, il y a quand même de plus en plus de groupes qui se créent où les entreprises proposent des emplois

Mathieu : ha d'office (pour valentin) Mais par contre avec Facebook on n'est jamais sur d'avoir à faire à des entreprises fiables surtout lorsque ce sont des PME.

Max (se méfie aussi).

94.

- Que pensez vous des réseaux sociaux (de socialisation et de réseautage) pour rechercher un emploi et postuler ? Comment pensez vous qu'ils pourraient être utilisés ?

Modérateur : comme vous en avez déjà beaucoup parlé avant, on ne vas pas s'y attarder plus longtemps

3) Recherche d'informations

- Quelles informations vous intéressent le plus lorsque vous vous renseignez sur une entreprise ?

Valentin : l'industrie dans laquelle tu postules, moi je ne postulerais pas dans une entreprise dont l'image qu'ils retirent de leurs exploitations n'est pas bonne. Je regarde son activité pour savoir dans quoi je vais devoir travailler. Si on me propose, par exemple, un emploi chez BP (pétrole) je dirais non car éthiquement ça va à l'encontre de ce que je pense. Si je ne suis pas d'accord avec leur ligne de conduite, je n'irais pas travailler là.

Mathieu : Moi je ne suis pas d'accord

Maxime : Je ne suis pas d'accord non plus. Ce n'est pas le genre de trucs auxquels je fais attention. Après je fais aussi attention à l'industrie mais pas par rapport à l'éthique. Toutefois, je vais choisir une industrie qui m'attire. Ensuite, le type de boulot qu'on me propose a de l'importance pour moi. Ça m'est égal d'aller dans une entreprise éthiquement pas correcte mais le contenu du boulot doit être intéressant et l'ambiance doit être bonne. Boulot et ambiance.

Alex : moi je suis d'accord avec Valentin. Il faut que l'entreprise me convienne et qu'il y ait aussi une ambiance de travail agréable. Pour finir, le travail journalier doit aussi être intéressant.

Valentin (tenait à préciser) : la première chose que je regarde c'est l'industrie dans laquelle l'entreprise se développe sans pour autant aller vérifier leur charte éthique. Je trouve ça important pour vérifier si l'entreprise partage les mêmes valeurs que moi. Ensuite, évidemment, je creuse un peu plus pour savoir quel job on me propose. Est ce qu'il faudra travailler en équipe, individuellement, quels sont l'ambiance et l'environnement de travail. Enfin, ce que j trouve aussi c'est la renommée internationale de l'entreprise : l'influence au niveau international d'une entreprise ou encore la reconnaissance de la marque pour savoir s'il y a moyen d'évoluer ou s'il s'agit d'une petite PME où tu devras prendre beaucoup d'initiatives et où tu seras un peu moins suivi pour ton développement.

Thomas : mes priorités changeront peut être dans le futur mais, pour le moment, l'optique dans laquelle j'évolue, c'est en terme d'opportunités. C'est à dire que je cherche un travail qui va pouvoir m'apporter quelques choses pour ma future carrière professionnelle ; je en cherche pas un travail pour travailler toute ma vie au même endroit. Actuellement, je réfléchis en terme de tremplin, est ce que ce travail va me permettre de progresser pour le futur. Donc ce qui m'intéresse, c'est trouver une entreprise qui est capable d'investir en toi, qui va te permettre d'apprendre très vite comme par exemple en consultance ou un « programme » car c'est une période où l'entreprise te forme. Ensuite, je recherche aussi une entreprise où il est

possible d'avoir une mobilité internationale. Opportunité de tremplin et mobilité international mais surtout le tremplin.

Mathieu : je cherche une entreprise qui me permette de découvrir différents domaines comme Thomas et d'apprendre beaucoup en comptabilité finance pour pouvoir après me réorienter vers quelque chose qui me plaît comme les PME ou des secteurs qui m'intéressent vraiment mais en ayant un bagage acquis grâce au premier emploi. Un boulot qui va pouvoir m'apprendre beaucoup, acquérir de bonne base et découvrir différents domaines. Lui les petites structures ne l'intéressent pas directement. Selon moi je préférerais commencer dans une grosse structure pour voir si ça me plaît ou non et pouvoir se dire au final faire un choix.

Maxime : moi aussi je pense un peu comme ça

Valentin : moi je ne sais pas ce que je veux faire à long terme

Modérateur : En résumé Valentin, Maxime et Alexandre se focalisent en priorité sur le type de boulot (industrie et éthique, job cool et une ambiance agréable) tandis que Thomas et Mathieu se focalisent plus sur la possibilité d'apprendre pour des opportunités futures. Thomas a aussi mis l'accent sur la mobilité internationale.

➤ **Quels moyens favorisez-vous pour vous les procurer ?**

Maxime : En général, je demande aux personnes qui travaillent dans l'entreprise et pour les trouver je me débrouille par moi-même.

Alexandre et Valentin acquiescent.

Thomas : je trouve que le bouche à oreille c'est pas mal.

Mathieu : personnellement, ce que je préfère ce sont les Job Fair, lundi de l'emploi qui te permet d'avoir une bonne idée de l'entreprise. Donc en général les événements où il est possible d'avoir un contact avec les employés de l'entreprise.

Alexandre : Après ce genre d'événement, c'est plus une publicité toute faite pour l'entreprise

Mathieu : je suis d'accord mais la façon dont les entreprises s'organisent varie. Je trouve que la préparation d'une entreprise pour ces événements est révélatrice de leur engagement. Donc, même si les entreprises peuvent trouver un intérêt lors de ces activités, ces événements vont te permettre de voir comment l'entreprise agit en général. Au final, tu vas pouvoir te faire une idée sur l'entreprise

Alexandre: Oui c'est vrai.

Valentin : Moi ce que je fais en premier, c'est aller sur les sites web de l'entreprise pour trouver des informations liées au job comme l'activité et le type de job

Maxime : Mais cela ne va pas te permettre d'avoir une idée de comment est l'ambiance dans l'entreprise.

Valentin : non pas l'ambiance mais les caractéristiques principales.

Thomas : le mieux, c'est de parler avec des personnes qui travaillent dans l'entreprise et qui te décrivent comment l'entreprise est dans un contexte externe à l'entreprise. C'est le plus objectif. Et seulement après tu vas consulter le site de l'entreprise pour plus d'infos.

Tout le monde d'accord.

- Avez vous déjà utilisé les réseaux sociaux (socialisation et réseautage) pour obtenir des informations ?

Modérateur : je vais juste vous demander de d'abord dit oui ou non et après je vous poserai les questions en conséquence.

- Si oui, sur quels réseaux et pour trouver quels types d'informations ? Avez vous trouvé ce que vous vouliez ?
- Si non, pourquoi ? maxime et

Pour les non (Maxime et Valentin)

Maxime et Valentin : ce n'est pas comme si on ne les a jamais utilisé mais je suis pas dans une optique où je me suis dit il faut absolument que j'aille sur les réseaux sociaux pour avoir des informations sur l'entreprise.

Modérateur : Pourquoi ?

Maxime : parce que je pense trouver plus d'informations sur les sites de l'entreprise.

Valentin : pareil et puis je trouve que Facebook cela a plus un caractère personnel que professionnel et donc je me dis que c'est pas destiné au monde professionnel. Donc au final, je préfère aller sur le site de l'entreprise.

Modérateur : justement que pensez vous que les entreprises devraient faire sur les réseaux sociaux pour vous attirer ?

Max : donner plus d'informations car, en général, ce n'est pas très fourni aussi bien sur LinkedIn que sur Facebook. Ce qu'on trouve c'est plus des nouvelles sur ce qu'à fait l'entreprise au niveau de leur business mais il n'y a aucune informations sur ce que les employés font clairement. Et puis je dois avouer qu'il m'arrive de Liker des pages d'entreprises.

Thomas : Si tu veux avoir ça, tu dois avoir un compte premium sur LinkedIn.

Max : je ne me vois pas payer pour avoir ce genre d'informations.

Valentin : à part partager des photos il n'y a pas grand chose d'intéressant. Mais par contre pour revenir aux informations qui nous intéressent le plus, je pense que la journée type d'un employé où il est expliqué ce qu'il fait ou décrire les événements qui se passent dans l'entreprise pourrait être intéressant.

Max : oui mais moi je pense que à partir du moment où ce sera géré par une entreprise, ce sera toujours biaisé.

Alexandre : justement, je trouve que mettre des informations sur les évènements où on peut par exemple voir que l'organisation organise des sorties, je trouve ça intéressant parce que cela va montrer ce que l'entreprise propose aux employés et l'ambiance qui règne dans l'entreprise.

Pour les oui :

Mathieu : Je suis d'accord avec les « non » quant à la première partie : pour avoir des l'informations officielles (description du job, les départements,..), je vais sur le site internet officiel de l'entreprise. Par contre dès que je veux avoir une idée des évènements organisés par l'entreprise, je vais sur Facebook. Par exemple, pour choisir mon entreprise, j'avais été sur Facebook pour trouver ce genre d'infos. J'avais ouvert les photos d'un événement que Deloitte sponsorisait et j'avais vu que il avait offert des places pour cet événement à leurs employés et je me suis dit que c'était cool. Ils organisent des matchs de hockey aussi ; toutes ces infos permettent de se faire une idée sur ce que fait l'entreprise en dehors de la sphère professionnelle. Pour synthétiser, si j'ai été sur les réseaux sociaux, c'était pour trouver des informations sur l'ambiance de l'entreprise et ça a contribué favorablement à mon intention de postuler mais à nouveau j'avais au préalable liké la page.

Alexandre: oui mais ça ne marche que pour les entreprise en besoin de recrutement parce qu'ils ont besoin de nouveaux employés. Pour moi les réseaux sociaux sont utilisés par les grandes entreprises pour attirer des clients (mars, coca). J'ai été sur des entreprises et j'ai rien trouvé en termes d'emploi mais à coté de ça cela te montre un peu l'identité de la marque et l'image qu'elle essaie d'avoir.

Thomas : Moi j'ai utilisé Facebook. Je voulais trouver des informations spécifiques au processus de recrutement. A chaque fois, que j'avais passé une étape, j'essayais de trouver quelqu'un qui pouvait me dire comment ça allait se passer. J'ai d'abord mis un message sur le groupe dont j'ai parlé précédemment en demandant s'il y avait des personnes qui travaillaient là. J'ai reçu plusieurs réponses. En conclusion, si j'utilise Facebook, ce n'est pas pour aller voir la page de l'entreprise mais pour pouvoir communiquer avec des personnes qui ont vécu ce que je devrai vivre. Au final ce que je trouverai intéressant, ce serait que les entreprises postent des informations sur comment cela se déroule pour une nouvelle recrue.

Maxime : oui ça ce serait bien.

Thomas : moi ce que je ferais, c'est mettre sur la page de l'entreprise, une liste d'une vingtaine de personnes avec leur profil (université, leur poste, leurs hobbies et même un photo) et où il expliqué comment les contacter. C'est intéressant pour tout le monde car les employés contactés peuvent amener des nouvelles recrues dans l'entreprise et toucher des bonus. Et puis cela permettrait de créer une relation plus proche avec les employés et au final l'entreprise. Il faut remarqué qu'en général les informations publiées sur ces sites sont les grandes lignes et ce n'est pas très intéressant. Au final les informations qui ont raiment de l'intérêt tu les découvres en demandant pendant l'interview. Donc je pense que si un employeur veut avoir une image plus attrayante, il devrait mettre à disposition des contacts plus personnels sur les pages fan pour pouvoir s'identifier aux personnes qui travaillent et avoir des informations plus pertinentes.

Valentin : en plus en faisant ça tu recevras plus d'infos et tu te sentiras plus proche de l'entreprise dans laquelle tu vas postuler.

Maxime : à mes yeux ce sera toujours biaisé.

Thomas : s tu vas pas plus loin que la description du job.

Maxime : oui mais je pense que les personnes avec qui tu peux rentrer en contact ne vont pas être totalement honnête ; ils essaieront de te vendre l'entreprise.

Mathieu : moi je trouve ça quand même utile.

Thomas : je ne suis pas d'accord avec Maxime. Par exemple, moi j'avais contacté une personne qui travaillait là et elle a été honnête.

Maxime : moi ce qui m'inquiète surtout c'est que ce sera l'entreprise qui, au final, choisira les personnes avec qui on peut discuter. Donc je pense que cela restera contrôlé par l'entreprise.

Valentin : c'est vrai que ce sera peut être un peu biaisé mais cela permettra toujours d'avoir plus d'informations que si on ne pouvait pas entrer en contact avec ces personnes

Maxime : après je suis d'accord, c'est sûrement le truc à faire mais cela devrait être plus spontané.

Mathieu : c'est bien mais Thomas est passé par un groupe personnes qui n'avait pas été influencé par l'entreprise et je crains que si c'est mis en place par l'entreprise cela manquera d'objectivité.

Alexandre : Oui, ils vont sûrement un peu les influencer pour attirer les jeunes

Mathieu : après je pense aussi que c'est la meilleure solution

Thomas : après un candidat est à capable de faire la part des choses. Je pense que les candidats se donnent beaucoup de mal pour trouver un emploi et se prépare en conséquence. Au final, cette préparation va te permettre de discerner le vrai du faux.

Maxime et Mathieu: oui c'est juste

Thomas : par exemple pendant mon interview la dame m'avait demandé si je serais d'accord de participer aux événements sur les campus de mon université pour rentrer en contact avec les étudiants et j'ai dit oui directement parce que je trouve ça super sympa. Et je pense que si un étudiant vient vers moi pour me poser des questions, je lui répondrai honnêtement.

Valentin : Oui et puis si tu travailles là, c'est que tu aimes ce que tu fais aussi donc je pense que ce sera plus rare de donner des avis négatifs. Après aucun job n'est parfait.

Mathieu : et puis, d'un point de vue pratique, si tu veux être capable de discuter sur Facebook, sans avoir d'amis en commun, les messages que tu envoies ne seront pas lus. Il faudrait donc avoir un ami en commun.

Alexandre : après je pense qu'il y a moyen que l'entreprise mette en place des trucs pour faciliter ce contact via les pages fan et empêcher ce que Mathieu vient de dire.

Thomas : Les paramètres te permettent aussi d'éviter cela

Au final :

Maxime : on peut prendre la méthode de Thomas tout en ayant conscience que cela pourrait être biaisé.

Mathieu : oui mais pas des personnes des ressources humaines.

Alexandre et Valentin : poster des informations sur les événements, c'est toujours intéressant aussi.

Valentin : moi cela ne m'est jamais venu à l'idée d'aller sur leur page Facebook mais maintenant si je sais qu'ils font ce genre d'activités, ça pourrait me plaire.

- Comment préférez vous que l'information vous soit communiquée ? (humour, vidéo, image, professionnel,...)

Maxime : pas sous forme d'humour !

Mathieu : Vidéos et commentaires. Que ce soit facilement accessible et que tu puisses facilement converser avec les employés. Par exemple, tu mets un commentaire et il te répond. Au niveau des vidéos, je verrais plus des témoignages.

Alexandre : je suis pas totalement d'accord parce que des que c'est mis en scène je me dis que l'entreprise a trop influencé les informations communiquées. Du coup, ce qui m'intéresse le plus, c'est les reportages sur les événements qu'ils font.

Maxime : des belles photos avec une explication et des commentaires

Thomas : je suis d'accord sur le fait que si tu vois que c'est fort mis en scène, ce ne sera pas crédible mais, par contre, je ne suis pas contre une vidéo qui paraît moins pro. Par exemple, j'avais vu qu'un employé se filmait pendant sa journée et il avait posté cette vidéo sur le site de l'entreprise. C'e »tait filmé à la première personne et c'était possible de suivre sa journée. C'est peut être aussi mis en scène mais c'est toujours plus sympa.

Maxime, Valentin, Alexandre et Mathieu : ha ca c'est bien

Alexandre : Apres faut faire gaffe car c'est facile de mettre en scène. Maintenant au plus, les vidéos ont un air amateur, au plus cela a généralement été bien monté.

Modérateur : rien à ajouter sur LinkedIn ?

Mathieu : je trouve qu'il est plus utile au niveau du recrutement et de la recherche d'emploi

100.

Thomas : c'est plus chaleureux !

Valentin : c'est plus facile d'aborder quelqu'un par LinkedIn que par Facebook.

Alexandre : Sur LinkedIn, aborder des personnes est mieux perçu que sur Facebook.

Thomas : sur Facebook ce qui est sympa, c'est la possibilité de voir les photos de profil des employés dans la vie de tous les jours. Ça te permet d'avoir une idée sur le type de personnes qui côtoient l'entreprise. Et puis c'est aussi utile pour se montrer sous ses meilleurs jours.

Valentin : de nouveau ce qui m'énerve dans les vidéos réalisées par l'organisation, c'est que les personnes interrogées ne peuvent pas dire ce qu'elles veulent parce qu'il y a toujours un risque d'être viré. Donc je favoriserai des vidéos où il y a moins de biais.

4) Pertinence des réseaux sociaux

- Comment pensez vous que les entreprises utilisent les réseaux sociaux ?
 - Qu'en pensez vous et que faites vous en conséquence ?

Remarque personnelle : Voir sur les trucs des produits au dessus

Thomas : ils pourraient faire des business game où tu as la possibilité de poster tes réponses sur le réseau et tout le monde peut voir tes présentations pour avoir les avis de chacun.

Maxime : Après je pense qu'ils utilisent ces réseaux pour des outils complémentaires de sélection. D'ailleurs, il y a de plus en plus de jeunes qui changent leur nom sur Facebook pour ne pas être retrouvé par les recruteurs.

Valentin : Je comprend pas pourquoi ils font ça, personnellement je ne trouve pas ça très grave (le fait que les entreprises les utilisent)

Maxime : ça dépend si tu as des informations compromettantes

Valentin : d'office mais bon je n'ai rien fait de scandaleux non plus. Donc, je ne fais pas vraiment attention à ce que je mets sur Facebook. Par contre sur LinkedIn, là je fais très attention parce que je pense que les recruteurs savent que Facebook est plus destiné à la sphère privée et donc ils comprennent que tu peux avoir des photos moins professionnelles.

Mathieu : sur Facebook, je ne fais pas vraiment attention. Par contre, je n'ai rien de vraiment scandaleux non plus et si c'est trop scandaleux, je l'enlève. Concernant LinkedIn, je fais bien attention.

Valentin : je pense plus que les entreprises utilisent ces médias pour vérifier si ce que tu dis, lors de l'entretien, correspond à ce qu'ils ont vu sur Facebook.

Max : et puis, toutes les entreprises le font donc je ne trouve pas ça très grave

Val : non c'est normal, c'est surtout les commentaires qui comptent moins que les photos

Thom : Nous sommes des gens bien éduqués donc je ne vois pas où est le problème

Alex : et puis le candidat va lui aussi aller voir le profil des personnes de l'entreprise donc il n'y a pas de soucis s'ils le font pour moi.

Mathieu : après sur LinkedIn, c'est différent, tu veilles à être présentable

- Quel degré d'importance donnez vous aux informations trouvées sur les réseaux sociaux en comparaison avec les autres sources d'informations ?

Max : j'ai déjà vu des informations qui ne m'avaient pas plu sur LinkedIn. C'était un commentaire négatif d'un ancien stagiaire sur une entreprise vis à vis de ce qu'il avait du faire dans l'entreprise. Ce genre d'informations, j'en tiens compte ; cela me refroidit.

Thomas : sur LinkedIn, je fais très attention aux recommandations. Tu peux aller voir sur le profil de quelqu'un qui l'a recommandé pour travailler. Je trouve ça super important.

Maxime, Alexandre et Valentin : oui c'est vrai que c'est important

Mathieu : oui mais tout dépend de la recommandation aussi. Par exemple, si c'est un étudiant qui recommande un autre étudiant, j'y attacherai moins d'importance que si c'est un manager.

Tout le monde est d'accord avec ça

- Est ce que le fait que les entreprises utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec vous a une influence positive ou négative sur vos décisions de postuler ?

Mathieu et Alexandre : positivement car c'est toujours mieux qu'elle fasse un effort.

Maxime : tout dépend des informations que je trouve. Si elles sont positives, cela va conforter mon idée. Par contre, si je vois des informations négatives, j'aurai plus tendance à bloquer sur cet aspect et je tenterai de me renseigner pour voir si c'est vrai ou non. Mais c'est vrai que je préférerais une entreprise qui fait quelques choses

Valentin : et puis tout dépend de la personne qui publie le commentaire.

Thomas : oui, c'est vrai cela dépend de la façon dont la personne s'exprime. Si tu as un commentaire manquant vraiment de respect et bourré de fautes d'orthographe, je vais relativiser et ne pas prendre cette personne au sérieux, je vais relativiser et me dire que je ne dois pas prendre cette personne au sérieux au vu de comment elle réagit. C'est pareil pour un employé qui critique son entreprise sans avancer des arguments sérieux, j'aurai tendance à ne pas tenir compte de ses remarques. Et ce qui est aussi important, c'est comment l'entreprise répond à ces commentaires.

Alexandre : je suis d'accord. D'ailleurs, j'avais vu une entreprise qui répondait à ses clients mécontents de façon intelligente et j'avais trouvé ça très positif.

102.

- Est ce qu'il y a encore quelques choses que vous voudriez dire si votre utilisation des réseaux sociaux dans le contexte professionnel

Valentin : pour moi, on n'est pas encore dans une ère où les jeunes ont l'idée d'aller sur les réseaux sociaux pour postuler. Par contre, recevoir des emails sur son adresse électronique universitaire est plus intéressant.

Thomas : Oui d'ailleurs, la seule fois où j'ai postulé pour une entreprise, c'était suite à un mail de la LSM.

Valentin : Par contre c'est vrai que sur Facebook, j'ai déjà posté une offre d'emploi sur le groupe de notre faculté

Thomas : Je voudrais juste aussi dire que je trouve hyper important d'avoir un profil présentable sur LinkedIn

Annexe 4 : Retranscription du focus group 2

1) Introduction

- Présentez vous en quelques mots (nom, âge, études, type d'emploi recherché)

Charles : 23 ans, école de communication à l'IECS (journalisme), cherche un emploi dans le journalisme

Jimmy : 22 ans, sciences économiques, cherche un emploi dans la consultance en stratégie

Sebastiano : 22 ans, ingénieur de gestion, cherche un emploi dans la consultance

Denis : 22 ans, haute école en informatique, a un emploi en informatique (développeur)

Geoffrey : 23 ans, ingénieur de gestion, recherche un emploi en consultance ou en audit

- Que connaissez vous comme réseaux sociaux ?

Charles : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram,

Denis : Google +

Jimmy : Tumblr

Sebastiano : Snapchat

- Lesquels utilisez vous ?

Jimmy : Facebook, Instagram et LinkedIn

Charles : Facebook, LinkedIn et Twitter

Sebastiano : Facebook

Denis : Facebook, Google +, LinkedIn mais je suis pas convaincu pas Google +

Geoffrey : Facebook, LinkedIn

Modérateur : je voudrais juste faire le point sur les réseaux sociaux. Tout d'abord, il faut savoir que médias sociaux et réseaux sociaux, ce n'est pas la même chose ; les réseaux sociaux font partie des médias sociaux. Ensuite on différencie principalement deux types de réseaux sociaux. Ceux de socialisation et de réseautage. Les premiers étant les réseaux tels que Facebook et les deuxième étant ceux comme LinkedIn

2) Rechercher un emploi et postuler

- Par quels moyens préférez vous entendre parlé des offres d'emploi ?

Charles : Généralement, c'est le bouche à oreille. Dans le journalisme, par exemple, que qui arrive souvent dans les réseaux sociaux, c'est le partage d'articles et, au plus, ton article est partagé, au plus, tu auras une réputation et tu auras plus d'opportunités. Donc, quand tu publies un article, ton nom est visible et si c'est article est apprécié, tu peux avoir des offres d'emplois qui peuvent t'être proposées. Généralement ce qui se passe c'est par réputation et le bouche à oreille.

Jimmy : En général, quand tu cherches un emploi, tu sais déjà vers quel type d'entreprises tu veux te diriger. Donc tu t'y es déjà intéressé et tu connais les entreprises où tu aimerais postuler. Donc je vais directement sur le site de l'entreprise voir s'il y a des propositions intéressantes. Après, ce que je trouve très intéressant aussi ce sont les plateformes de

l'université qui te mettent directement en relation avec les entreprises. Par exemple, Solvay a créé une plateforme qui permet aux entreprises, qui cherchent des étudiants, de mettre des annonces. Ensuite les étudiants intéressés peuvent entrer directement en relation avec eux.

Sebastiano : Personnellement, je préfère quand les entreprises prennent contact directement avec les étudiants. Par exemple, lors de conférences, ou d'évènements organisés pour rencontrer les étudiants (restaurant, business game) ; je trouve cela vachement intéressant. Après il y a aussi les groupes sur Facebook qui s'occupent de proposer des emplois avec une description de l'emploi et du profil recherché.

Denis : j'ai essayé beaucoup de trucs. Le plus intéressant était, comme Sebastiano a dit, un groupe sur Facebook où les anciens membres de ton école proposent des offres d'emploi pour l'organisation dans laquelle ils travaillent. C'est, d'ailleurs comme ça que j'ai trouvé mon travail. Une personne qui avait fait les mêmes études que moi a publié une proposition d'emploi de son entreprise sur le groupe Facebook ; je l'ai contacté et j'ai décroché l'emploi. Par contre ce que je trouvais moins intéressant, ce sont les agences d'intérim ou les sites spécialisés dans la recherche d'emploi parce que ce sont les entreprises qui viennent te proposer un emploi et tu ne sais pas toujours à quoi t'attendre. Tu as des réponses très rapidement mais cela ne correspond pas toujours à ce que tu recherches.

Geoffrey : Le bouche à oreille. Tes amis qui parlent de telles ou telles entreprises et te donnent envie de postuler là. Puis tu as aussi les entreprises avec une forte renommée et la je vais vérifier sur leur site voir ce qu'il est possible d'avoir.

Charles et Jimmy : et généralement, quand on connaît bien l'entreprise, on va directement voir sur le site de l'entreprise s'il y a des offres.

Sebastiano : je trouve aussi intéressant de recevoir des mails où on te propose des postes.

Jimmy : je dois aussi avouer que le point de vue de Sebastiano m'a bien plu. Lorsqu'il parlait des évènements sur les campus où les entreprises viennent se présenter ; C'est toujours utile parce que cela permet d'avoir toute l'information nécessaire pour postuler. Et après, il y a souvent la possibilité d'aller parler avec des employés et, par conséquent, tu peux te faire une idée sur l'ambiance de l'entreprise et sur le type de personnes qui y travaille. Cela influence aussi beaucoup mes choix

➤ Comment postulez vous pour un emploi, un stage ?

Geoffrey : sur le site internet et tu si il y a quelques choses qui t'intéressent tu envoies ton cv

Denis : oui mais c'est pas toujours possible de faire ça chez toutes les entreprises.

Charles : moi je me renseigne dans mon réseau si quelqu'un ne peut pas me mettre en contact avec une personne qui travaille pour l'entreprise qui m'intéresse. Justement, je pense que les réseaux sociaux peuvent être utiles pour ce genre de processus.

➤ Que pensez vous des réseaux sociaux (de socialisation et de réseautage) pour rechercher un emploi et postuler ? Comment pensez vous qu'ils pourraient être utilisés ?

Jimmy : les groupes, comme expliqué précédemment, qui sont destinés sont vraiment une bonne idée. Après LinkedIn est un réseau destiné spécialement pour le professionnel. Les gens ont directement accès à tes données et si les recruteurs cherchent un certain profil, je suppose que cela doit être utile pour eux et par la même occasion pour nous aussi.

Geoffrey : c'est vrai que l'idée de créer des groupes spécialement destinés à proposer des offres d'emploi est super.

Sebastiano : Moi je pense plutôt que LinkedIn est utilisé par les recruteurs pour vérifier ton profil une fois que tu es dans le processus de sélection

Jimmy et Charles : Oui aussi mais cela m'est déjà arrivé de recevoir des offres d'emplois via LinkedIn.

Denis : je pense qu'avec LinkedIn, les gens viennent vers toi tandis qu'avec Facebook, c'est plus toi qui te renseigne et cherche des informations.

Sebastiano : voilà !

Jimmy : et ce que je préfère, cela reste les groupes où tu peux voir des offres

Charles : la différence, c'est que LinkedIn te permet de te rendre visible et va attirer les entreprises vers toi tandis que Facebook ce serait plus l'inverse.

Denis : oui voilà je suis tout à fait d'accord.

Sebastiano : Personnellement, je pense que le meilleur moyen reste l'envoi de mail pour trouver les informations qui t'intéressent.

Modérateur : je vais profiter de cette remarque pour basculer vers le deuxième thème qui est la recherche d'informations.

3) Rechercher des informations

- Quelles informations vous intéressent le plus lorsque vous vous renseignez sur une entreprise ?

Charles : l'état d'esprit de l'entreprise et la renommée. C'est ce que je regarde en premier et puis après c'est l'offre d'emploi et plus le contenu du job que le salaire.

Jimmy : ce que tu vas devoir faire dans ton job. Donc le contenu et aussi mais à un niveau moins important, la réputation de la boîte et enfin l'ambiance mais je pense que cela va avec la réputation. Donc pour résumer, ce que tu vas devoir faire, le nom de l'entreprise en terme de réputation et l'ambiance mais c'est difficile de juger.

Denis : tu veux plutôt dire l'état d'esprit ?

Jimmy : oui et non, cela dépend de ce que tu entends par état d'esprit

Charles : après c'est compliqué de voir ça avec les informations qu'on nous donne sur les sites des entreprises par exemple.

Sebastiano : je pense que ça dépend, quand tu vas à des conférences, tu as l'opportunité de regarder comment elles présentent et comment elles s'organisent pour ces événements. Cela te permet de te faire une idée sur le style et la personnalité de l'entreprise.

Denis : ça dépend dans quel type d'entreprise tu veux rentrer, si c'est une grosse ou petite entreprise, c'est ça que j'entendais par état d'esprit.

Sebastiano : Et je rajouterai aussi les possibilités d'avenir pour voir s'il est possible de monter dans l'organisation. La mobilité internationale, tes responsabilités et comment cela va se passer.

Denis : l'industrie, c'est une des choses assez importantes. Après l'ambiance. Par exemple, moi je cherchais une pme où il favorisait le travail d'équipe.

Jimmy : Après PME ne rime pas toujours avec bonne ambiance. C'est pareil pour les grosses entreprises, cela ne rime pas toujours avec mauvaise ambiance. Tout dépend de l'entreprise et des employés avec qui tu travailles. Tout ça pour dire que ce n'est pas toujours lié.

Sebastiano : par exemple, si je devais choisir entre les trois grandes entreprises de consultance, je n'irais pas chez McKinsey parce que je sais très bien que les personnes qui travaillent là bas sont très compétitives entre elles.

Geoffrey : je regarderais plus le contenu du job pour voir si cela me plairait et si je pourrais travailler dans cette entreprise longtemps. Et après, l'ambiance de travail.

➤ Quels moyens favorisez vous pour vous les procurer ?

Expliqué précédemment.

➤ Avez vous déjà utilisé les réseaux sociaux (socialisation et réseautage) pour obtenir des informations ?

Oui : Denis, Sebastiano, Jimmy, Charles

Non : Geoffrey

- Si oui, sur quels réseaux et pour trouver quels types d'informations ?
Avez vous trouvé ce que vous vouliez ?
- Si non, pourquoi ?

Les non

Geoffrey : je ne vois pas trop quel genre d'informations il est possible de consulter les réseaux sociaux. Par contre, ce que je fais, c'est aller voir les profils des personnes en RH ou les personnes qui vont m'interviewer. Mais je ne vais pas pour trouver des informations que j'ai expliqué avant parce que je ne pense pas que les informations qu'on va trouver sur les réseaux sociaux sont vraiment utiles.

Les oui :

Jimmy : j'ai été voir sur LinkedIn le profil de la personne avec qui j'aurai l'interview. Ca m'a permis de voir si on avait des choses en commun et aussi permis de me préparer quant aux sujets qui pourraient plus intéresser le recruteur dans mon CV. Mais comme Geoffrey, ce n'était pas pour trouver des informations sur l'entreprise. Mais de nouveau, c'est ambigu parce que, sur LinkedIn, la personne peut voir que tu as été sur son profil ; je me suis d'ailleurs beaucoup abstenu pour cette raison.

Charles : mais il y a moyen de cacher cela.

Sebastiano : Je ne pense pas que tu dois faire gaffe. Selon moi, la personne va trouver ça normal ; cela montre que tu t'intéresses et cela peut être bien perçu.

Denis : moi c'était pour les offres d'emploi. A nouveau ce n'était pas forcément pour chercher des informations sur l'entreprise. Et puis comme ce qui 'intéressait, c'était une PME et qu'ils sont moins présents sur les réseaux sociaux, cela ne m'est pas venu à l'idée tout de suite. Bien que mon entreprise essaie de s'installer sur les réseaux sociaux et ils expliquent ce que l'entreprise fait pour les clients.

Sebastiano : Moi, j'ai utilisé le groupe de Solvay sur Facebook mais sans ça je n'y aurais jamais pensé.

Modérateur : Si je comprends bien vous avez juste utilisé les réseaux sociaux pour trouver des propositions d'emploi ou pour vérifier les profils des intervieweurs mais pour trouver des informations propres à ce qui vous attire chez une entreprise ?

Jimmy : non elles ne sont pas assez présentes ou alors les entreprises ne le communiquent pas assez.

Modérateur : qu'est ce que les entreprises devraient faire sur les réseaux sociaux pour que vous y alliez ?

Jimmy : Déjà être plus présente et communiquer plus

Sebastiano : ils pourraient mettre des vidéos qui présentent l'entreprise.

Denis : tout dépend de l'entreprise. Si leur site est bien fait , ils n'ont pas besoin ; près je pense que ce n'est pas encore dans les mœurs d'aller sur les réseaux sociaux pour se renseigner sur une entreprise.

Geoffrey : je trouve qu'ils pourraient mettre plus d'informations sur leurs objectifs de recrutement et sur les procédures qui en découlent.

Denis : Aussi pour expliquer quelles sont les news de l'entreprise.

Charles : dans mon cas les entreprises de journalisme ne pourraient pas faire ce genre de choses, ce serait trop bizarre.

Denis : Oui et ils pourraient aussi poster des photos et des vidéos des événements.

Sebastiano : je suis d'accord mais ils pourraient déjà le faire sur leur site internet

Denis : je trouve qu'ils devraient utiliser les deux médias. En plus, sur Facebook, c'est beaucoup plus facile parce que les personnes sont déjà habituées à utiliser Facebook et puis il y a vraiment un public beaucoup plus large sur les réseaux. Il ne faut pas oublier aussi qu'à la base Facebook te permet de partager des vidéos et des photos.

Geoffrey : moi ce qui m'intéresserait vraiment, ce serait la possibilité d'avoir accès à des informations sur les étapes de recrutement. Ils pourraient, par exemple, faire un événement où il serait présenté les dates de recherches et la description de ce que l'entreprise attend.

Denis : pour donner des news rapides à propos de l'entreprise. Cela va permettre de te faire une idée de ce que fait l'entreprise. Sur leur site, c'est très long et souvent avec beaucoup de détails. Les réseaux sociaux te permettent d'avoir un point de vue plus rapide.

Sebastiano : par contre Denis et Geoffrey parlaient de poster des vidéos ou des photos sur Facebook sur les événements ou informations sur l'entreprise mais les entreprises doivent faire attention avec ce genre de pratiques. Pour moi si une entreprise publie trop de photos sur l'ambiance et pas assez au niveau professionnel, je risque de trouver l'entreprise inintéressante. Je vais me dire que ce n'est pas sérieux. Quand tu cherches un emploi, c'est souvent pour avoir une bonne balance entre professionnel et amusement.

Geoffrey : je ne suis pas tout à fait d'accord. Je pense que mettre trop de photos, cela peut paraître faux

Jimmy : donc pour conclure, je dois t'avouer que je serais motivé que les entreprises publient des événements, des photos, des vidéos qui permettent d'avoir une idée de ce que l'entreprise fait sans pour autant être dans l'excès. C'est ce genre de pratiques qui vont te permettre de te faire une idée sur l'état d'esprit de l'entreprise.

Geoffrey : oui je ne disais pas que c'est mal de la faire mais il ne faut pas en abuser.

Modérateur : Donc ce que vous faites, principalement sur les réseaux sociaux, c'est aller voir les profils des employés. Ensuite vous trouvez intéressant de poster des vidéos, photos ou événements qui présenteraient l'entreprise en ayant une bonne balance entre côté professionnel et amusement ?

L'assemblée : Oui voilà

Sebastiano : ce serait même mieux de publier la journée type d'un employé pour voir ce qu'ils font. Ce serait bien qu'ils expliquent les missions qu'ils ont, ce qu'ils doivent faire et comment ils le font. Ça permettrait de vraiment voir comment ils travaillent.

Geoffrey : oui des photos ou vidéos de leurs activités journalières pourquoi pas.

Charles : après dans le journalisme tu ne peux pas faire ça ; ce serait mal vu. Par exemple, tu publies un article sur une guerre et, à côté, tu mets des photos de personnes qui sont en train de fêter dans l'entreprise. Ils ne peuvent pas ce genre d'informations sur les réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux sont considérés comme le miroir du journal, ils ne peuvent pas publier la vie de l'entreprise.

Jimmy : dans ce cas la, c'est compréhensible. Par contre, ce qui pourrait être intéressant, c'est de publier des articles vantant les mérites du journal ou de ses employés.

Charles : oui pourquoi pas. Après les réseaux sociaux, cela te permet d'avoir vite une idée du type d'articles que le journal propose et donc au final cela va caractériser l'entreprise en elle-même. En tant que journaliste, je baserais mes choix sur ce genre d'informations, les entreprises n'ont donc pas besoin de mettre en avant l'ambiance du journal.

Modérateur : et LinkedIn qu'en pensez vous ?

Jimmy : il y a des entreprises qui publient des articles sur LinkedIn. C'est aussi intéressant.

Geoffrey : Dans LinkedIn, les entreprises ne pourraient pas poster des informations sur l'ambiance ou autre parce que le principe de ce réseau social est professionnel.

Charles : après, si tu dois contacter une personne importante pour savoir s'il y a des possibilités d'emploi ou pour trouver des informations sur l'entreprise, j'aurais plus tendance à le contacter via LinkedIn que via Facebook parce que Facebook c'est plus privé. LinkedIn est déjà plus destiné à ça.

Jimmy : je me pose souvent des questions sur l'entreprise. Donc avoir un contact, pour avoir une meilleure idée de l'entreprise, pourrait être cool aussi. En plus, tu ne trouves pas toujours ce genre d'informations. Après, si tu dois avoir faire beaucoup d'échanges de mail ça va être long et ennuyeux. Donc je dirais que l'idéal, ce serait d'avoir un numéro de téléphone. Mais cela nécessite que l'entreprise investisse du temps et de l'argent et que les employés soient disponibles ; je ne suis pas sûr que ce soit réaliste.

Sebastiano : d'où l'intérêt des conférences.

Denis : justement ils pourraient répondre directement sur Facebook de telle sorte que la personne pose une question et l'employé répond directement. Cela permettrait de voir les questions qui ont déjà été posées.

Geoffrey : moi je ferais ça plus par LinkedIn que par Facebook. Facebook reste de la sphère privée. Donc, si tu as dix mille personnes qui viennent te parler, ce serait mieux sur LinkedIn. Ça permettrait de dissocier le professionnel du privé.

Jimmy : oui, je suis d'accord mais Facebook est plus utile pour le côté fun et ambiance.

Sebastiano : je viens d'avoir une idée, les entreprises pourraient utiliser Snapchat pour communiquer et montrer la vie de leur entreprise.

Charles : après, je pense que sur la page Facebook, c'est possible aussi

Sebastiano : oui mais Snapchat marche vachement bien et ils pourraient saisir l'opportunité.

110.

Geoffrey : oui mais tu aurais des news d'entreprises tout le temps.

Jimmy : pas sur Snapchat, je pense qu'il faut créer un truc à part.

Modérateur: Pour résumer, Facebook pour le côté « contact et ambiance » et LinkedIn pour contacter les personnes

- Comment préférez vous que l'information vous soit communiquée ? (humour, vidéo, image, professionnel)

Denis : cela dépend de l'information que tu recherches

Sebastiano : par mail, c'est direct, c'est clair et net. Tu poses ta question et ils te répondent. En plus, tu es sûr de l'information que tu reçois.

Charles : c'est plus personnel

Jimmy : oui ou des messages privés.

4) Pertinence des réseaux sociaux

- Comment pensez vous que les entreprises utilisent les réseaux sociaux ? (Sélection, recrutement, marketing,...)
 - Qu'en pensez vous et que faites vous en conséquence ?

Denis : visibilité et communication. Pour communiquer sur ce qu'ils font et vendent. Par exemple, annoncer les nouveaux produits ou nouvelles promotions.

Sebastiano : les événements par lesquels les futurs employés ou consommateurs seraient intéressés.

Charles : donner des infos rapides et donner un avant gout de ce que l'entreprise va faire.

Geoffrey : au niveau de la sélection aussi surement.

Sebastiano : la sélection sur LinkedIn surement. Par contre sur Facebook, j'ai changé mon nom pour qu'ils ne puissent pas trouver mon profil. Il y a des photos qui ne sont pas destinées aux recruteurs et qui sont peut être inappropriées et je n'ai pas forcément envie qu'ils les trouvent.

Charles : A ce niveau là, je fais pas rien mais faudrait que je tienne plus à l'œil mon profil. Pour le moment, je ne pense pas qu'ils vont voir mon profil mais à partir du moment où je pense qu'ils iront voir, je ferai certainement plus attention.

Geoffrey : moi, je fais attention à ce qui est publié sur mon mur et aux photos.

Sebastiano : oui c'est vrai que c'est embêtant mais après si les recruteurs veulent vraiment trouver des informations, ils les trouveront parce que l'information sur les réseaux sociaux n'est pas entièrement contrôlable.

Jimmy : oui c'est vrai moi aussi ca m'embêterait de devoir faire attention. Par contre modifier son nom comme Sebastiano, c'est une bonne idée.

Charles : mais je pense pas qu'ils vérifient.

Sebastiano: pour moi c'est plus personnel

Jimmy : par contre, mon profil LinkedIn, ils peuvent vérifier autant qu'ils veulent il n'y pas de soucis

Denis : je ne vois pas trop ce que l'employeur irait chercher sur Facebook

Sebastiano : des informations sur ton mode vie : est ce qu'il fait beaucoup la fête, comment il se comporte en soirée,...

Jimmy : par exemple, tu dis que tu es absent pour maladie et puis, le lendemain, ils chèque ton profil et ils voient que tu faisais autres chose. Donc même si tu te sentais mieux à ce moment, les personnes peuvent se faire des idées. C'est compliqué, ce n'est jamais très pro.

Charles : c'est peut être le seul pont négatif, autant je ne vais pas rajouter mon patron, autant tes collègues risquent de te rajouter et au final, c'est quand même compliqué de ne pas accepter leurs demandes. Donc je pense que c'est important de tenir ton compte de façon à ce que les personnes qui y ont accès et qui travaillent avec toi ne se fassent pas une mauvaise image de toi.

Jimmy : oui après tout dépend de l'ambiance de travail et de tes collègues.

Sebastiano : ben personnellement, si je n'ai pas envie de rajouter quelqu'un, je ne le rajoute pas.

Charles : (rigole) tu es d'office obligé, ce sont tes collègues, tu n'as pas envie de créer des tensions.

Geoffrey : le lendemain, les collègues peuvent se demander pourquoi il ne m'a pas rajouté

Sebastiano : oui c'est vrai !

Geoffrey : moi pour toutes ces raisons, je pense que c'est mieux de faire attention à ton profil.

- Quel degré d'importance donnez vous aux informations trouvées sur les réseaux sociaux en comparaison avec les autres sources d'informations ? (la question st de comprendre si vous trouvez fiable les informations trouvées sur les réseaux sociaux)

Charles : tout dépend de la personne qui publie l'information, je pense qu'il faut en tenir compte aussi. Par contre, j'aurais tendance à plus avoir confiance en des informations qui ne proviennent pas des réseaux sociaux parce que je pense que tout ce qui provient de internet et encore plus d'une entreprise est gérée par des personnes de l'entreprise. Et il peut arriver que les personnes se trompent.

Sebastiano : a priori, c'est quand même assez contrôlé sur les réseaux sociaux donc je ne pense pas qu'ils peuvent se tromper mais moi je tiendrais compte de l'information et, par la suite, je demanderais confirmation pour être certain.

Geoffrey : et puis j'aurais plus confiance en LinkedIn qu'en Facebook

Charles : oui clairement

Jimmy : je pense qu'il n'y a aucun de nous qui se baserait uniquement sur ce qu'il verrait sur les réseaux sociaux. Tu fais tes recherches partout.

Geoffrey : ce qui est cool c'est que cela attire ton attention plus facilement.

Charles : et puis c'est l'info qui vient à toi.

Denis : c'est aussi une question d'habitude. Les réseaux sociaux, pour le moment, je les utilise pour moi, pas pour rechercher des informations sur les entreprises. Je ne prends pas vraiment au sérieux ce que je trouve sur les réseaux sociaux. Donc, je pense que c'est dur pour une entreprise de transmettre des informations sérieuses et d'attirer les chercheurs d'emploi. De nouveau, je pense que LinkedIn serait, peut-être, plus approprié.

Sebastiano : moi ce serait plus pour des prémisses d'informations. Si tu veux en savoir plus, il y a un lien qui te permet d'aller sur le site

Charles : comme Denis disait, je considère Facebook comme un outil privé donc j'aurais plus tendance à faire confiance en LinkedIn.

Jimmy : mais d'un autre côté, t'es plus souvent connecté à Facebook que LinkedIn. C'est sûrement plus intéressant pour les entreprises sur Facebook du coup.

Denis : il va falloir changer la vision que les gens ont de Facebook.

Modérateur : mais si j'ai bien compris, vous trouveriez ça intéressant si les entreprises publiaient des infos du genre évènements, soirées, présentations sur les réseaux ?

L'assemblée : oui tout à fait !

Geoffrey : mais faudrait faire plus de publicité pour que nous puissions être au courant

Jimmy : oui au plus j'ai d'informations, au plus je suis content.

- Est-ce que le fait que les entreprises utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec vous a une influence positive ou négative sur vos décisions de postuler ?

Jimmy : je vais être influencé mais pas forcément positivement. Tout dépend de l'information que je trouverai. Soit, je trouve une information que je connaissais déjà et là c'est une bonne surprise mais je ne me dirai jamais : « il faut absolument que je postule ». Cela peut être une

bonne surprise mais si il manque des informations ou que je vois un truc négatif, je vais clairement plus hésiter pour postuler dans cette entreprise.

Geoffrey : Oui, il faut voir si l'information vient de LinkedIn ou de Facebook. Je prendrais plus au sérieux une personne qui me contacte par LinkedIn plutôt que par Facebook.

Jimmy : et de nouveau, si c'est une info négative, je vais faire la part des choses. Je vais certainement tenter de vérifier si ces informations sont vraies ou fausses et je vais donc approfondir le sujet. Si au final, j'arrive à avoir une confirmation de ce qui a été dit, là j'ai tendance à changer d'avis.

Sebastiano : c'est sûr que tu seras moins motivé par une entreprise si plusieurs personnes confirment ce qui a été dit.

Charles : oui si tu as plusieurs personnes qui te disent que l'entreprise est géniale et une autre qui te dit le contraire, tu vas sûrement moins en tenir compte. Par rapport à cela, tu peux utiliser les réseaux sociaux pour rentrer en contact les personnes.

Denis : Il ne faut pas oublier que c'est internet. De manière très générale, il faut faire la part des choses. Tout le monde a accès à ces pages et peut laisser des commentaires et donc mentir juste pour faire du tort à quelqu'un ou encore pour en tirer parti. Selon moi, il faut relativiser.

- Est ce qu'il y a encore quelques choses que vous voudriez dire si votre utilisation des réseaux sociaux dans le contexte professionnel ?

Sebastiano : Je trouve qu'ils devraient plus organiser des événements pour avoir des contacts avec les gens. Ce qui me touche le plus, c'est quand tu as la possibilité de parler les employés de l'entreprise, de pouvoir voir leur quotidien. Cela te permet vraiment de te forger une idée sur le type de personnes qui travaillent là bas. Par exemple, lorsqu'ils organisent des business Game, tu peux travailler avec les employés et comprendre leur méthode de travail.

Geoffrey : créer des événements sur Facebook accessibles à tous.

Annexe 5 : Retranscription du focus group 3

1) Introduction

- Présentez vous en quelques mots (nom, âge, études, type d'emploi recherché)

Philippe : 23 ans, ingénieur de gestion, consultance en IT

Martin : 23 ans, ingénieur de gestion, consultance en Supply Chain

Anthony : 24 ans, sciences de gestion, finance ou commercial

Adrien : 23 ans, sciences de gestion, Start Up ou consultance

- Que connaissez vous comme réseaux sociaux ?

Martin : LinkedIn

Anthony : Twitter, Instagram

Philippe : Facebook, Snap Chat

- Lesquels utilisez vous ?

Philippe : Facebook, Twitter que je n'utilise jamais, LinkedIn et Instagram que je n'utilise jamais et Snap Chat

Martin : pareil sauf que j'ai aussi un compte sur Glassdoor

Adrien : Facebook, LinkedIn, Snapchat et Twitter que je n'utilise jamais

Anthony : Facebook, LinkedIn, Snapchat et Instagram et Glassdoor récemment aussi

Philippe : La raison pour laquelle j'utilise Glassdoor pour connaître les infos sur le déroulement des processus des entreprises. Après tu as aussi des explications sur l'entreprise en général comme comment ça se passe dans l'entreprise, tes relations avec les boss, etc.

Anthony : l'idée est super mais je dois t'avouer que je ne trouve pas ça terrible.

Martin : c'est un peu brouillon.

Faire une petite synthèse en expliquant que nous pouvons distinguer, en général, deux types de réseaux sociaux : les réseaux sociaux de socialisation et de réseautage.

2) Rechercher un emploi et postuler

- Par quels moyens préférez vous entendre parlé des offres d'emploi ?

Anthony : LinkedIn, je trouve que c'est vraiment bien mais pour une personne fraîchement diplômée, ce n'est pas au point. Le principe avec les recommandations, mettre les compétences et autres, je suis plus perdu. Dans le sens où on débute, donc mettre par exemple « travail d'équipe », sur quoi on se base pour dire qu'on sait travailler en équipe. Je trouve que pour une personne fraîchement diplômée, je ne trouve pas cela au point. Aussi non, j'utilise beaucoup les sites d'entreprise aussi.

➤ Quels médias utilisez vous en priorité pour rechercher des emplois?

Philippe : j'ai d'abord été voir sur Google quelles entreprises proposaient des « management programme ». A partir des informations que j'ai pu trouvées, j'ai directement été sur le site de l'entreprise en question. Au fur et à mesure que les opportunités se refermaient, j'ai principalement utilisé le bouche à oreille pour savoir dans quelles entreprises, il y avait des propositions d'emploi.

Martin : je me suis d'abord focalisé sur une fonction type. J'ai regardé par LinkedIn, sur monster.com les moteurs de recherche d'emploi. J'en suis au tout début donc je suis encore en recherche. Pour moi, il y a deux catégories. Tu as les grosses boites qui ont déjà tout un processus de recrutement et puis les plus petites entreprises où le processus de recrutement n'est pas clairement expliqué sur leur site et où tu peux te faire contacter par les recruteurs directement.

Adrien : moi ce sont les Start up qui m'intéressaient donc j'ai d'abord été voir sur Facebook pour voir ce que les entreprises faisaient. Puis, il y a eu une offre d'emploi sur LinkedIn pour laquelle j'ai postulé mais je n'ai pas postulé directement via LinkedIn. J'ai été sur le site de l'entreprise et sur l'offre d'emploi, il était possible de postuler en cochant l'option « via LinkedIn » de telle sorte que le recruteur ait toutes les informations de ton CV directement. Aussi récemment, il y a deux recruteurs qui m'ont appelé via LinkedIn parce que mon profil les intéressait.

Philippe : deux fois, il y aussi des étudiants qui ont posté des offres d'emplois sur le groupe Facebook de nos études. Donc, il y aussi les groupes Facebook qui te permettent, via le lien posté, de rentrer en contact avec une personne de l'entreprise.

Anthony : « les job fair » ou « Meet and drink ». C'était une première chose. Ensuite, j'ai aussi été voir via internet et les plateformes de recherche d'emploi mais voilà je n'ai pas été plus convaincu que ça. Ou tu as aussi sur les grosses boites, l'onglet carrière où tu peux postuler directement.

➤ Comment postulez vous pour un emploi, un stage ?

Adrien : moi j'ai déjà expliqué. Donc par LinkedIn ou par contact avec une personne

Philippe : tout dépend aussi des entreprises, elles ont des demandes différentes.

➤ Que pensez vous des réseaux sociaux (de socialisation et de réseautage) pour rechercher un emploi et postuler ? Comment pensez vous qu'ils pourraient être utilisés ?

Martin : À ce niveau là, je ne trouve pas que les réseaux sociaux ont été très utiles. LinkedIn m'a surtout donné des idées plus que vraiment me mettre en contact avec des personnes. Comme dit Anthony, ce n'est pas l'outil le plus adapté pour les fraîchement diplômés en termes de compétences par exemple. On valide nos compétences entre nous mais vis à vis de la crédibilité, je me demande vraiment si c'est pertinent. En plus, les entreprises mettent qu'on peut postuler via LinkedIn mais, la plupart du temps, on est redirigé vers le site de l'entreprise où il faut tout remplir à nouveau.

Philippe : Pour Facebook, ils devraient infiltrer, via les jeunes travailleurs, des groupes d'étudiants. Je pense que ce serait els plus efficaces.

Anthony : d'un autre coté, je pense que Facebook est à double tranchant. Le recruteur peut aller voir ton profil et cela peut être préjudiciable mais c'est vrai que j'avais aussi vu plusieurs offres sur les groupes étudiants et je trouvais ça pas mal du tout. J'avais aussi vu plusieurs offres sur les groupes étudiants (de Facebook) et je trouvais cela pas mal du tout. Toutefois, quand tu vois une annonce sur les groupes étudiants, où il y a plus de 300 membres, et que cela a été publié trois jours auparavant, tu hésites plus facilement à postuler ; tu te dis que tu n'as aucune chance. Mais pour eux, c'est avantageux.

Philippe : tu as l'impression que plein de monde avait postulé mais pour l'offre, apparemment j'étais le seul

Adrien : je sais que pour mon stage, l'entreprise m'avait aussi demandé de poster une annonce sur le groupe Facebook pour me remplacer et il n'y en a pas beaucoup qui ont postulé non plus.

Anthony : mais d'un autre coté, en tant qu'étudiant, je me suis demandé pourquoi cette entreprise prenait la peine de faire ça sur Facebook. Enfin, tu ne verras jamais Deloitte ou autre le faire parce qu'ils n'en ont pas besoin. Tu perds un peu en crédibilité enfin cela reste à prouver.

Martin : Généralement dans les entreprises, si un des employés arrive à ramener des recrues, ils reçoivent une prime de la société. Donc du coup, cela devient intéressant pour les employés d'intégrer directement les réseaux des étudiants et poster des annonces.

Philippe : Après, je pense que cela a plus d'impact si les étudiants les connaissent à l'avance.

3) Rechercher des informations

- Quelles informations vous intéressent le plus lorsque vous vous renseignez sur une entreprise ?

Anthony : en tant que premier job, je ne suis pas très regardant par rapport au salaire, relation avec mon supérieur parce que je pense qu'on ne peut pas prétendre à avoir tos les avantages. Donc ce qui m'intéresse, c'est avoir une entreprise qui peut m'offrir une certaine visibilité, qui peut servir de tremplin pour le Cv. Je regarde si c'est formateur et s'il y a des opportunités de progression à long terme.

Philippe : j'évite toutes les entreprises dont les gens disent du mal. Après, je peux postuler là si je n'ai plus d'autres choix mais ce n'est pas le truc qui m'intéresse le plus parce que je n'ai pas envie de travailler comme un acharné. Donc ce serait le bouche à oreille, ce qui est dit sur l'entreprise. Et j'évite les entreprises où ce que j'ai entendu que le contenu des jobs n'était pas intéressant. Donc ce qui m'intéresserait plus c'est le contenu du job et la réputation de l'entreprise en terme d'ambiance, d'horaires, ect.

Martin : j'ajouterais un point sur l'éthique de la boîte. Je me suis dit que je ne voudrais pas travailler pour un certains type d'entreprise. Ca ne me parle pas et ce ne sont pas des concepts que je défends. Je ne m'intéresse même pas à ces compagnies

Adrien : Moi ce qui m'intéressais, c'était les petites entreprises. Des entreprises où il était possible de faire différentes choses. Je préférais travailler dans des petites boîtes où j'apprends et où je fais différentes choses, où il y a une bonne ambiance.

➤ Quels moyens favorisez vous pour vous les procurer ?

Philippe : le bouche à oreille

Martin : le bouche à oreille parce que sur le site de la compagnie ils ne vont pas dire sur leurs sites les choses négatives de l'emploi non plus.

Philippe : j'avais été voir sur internet, le top 50 des meilleurs employeurs de Belgique. Par contre, il faut voir les critères et on peut aussi voir des commentaires comme sur Glassdoor.

Martin : pour revenir sur Glassdoor, les entreprises sont référencées de manière générale dans le monde et donc les informations que tu trouves ne correspondent pas toujours à l'entreprise dans ton pays qui peut être bien différente que dans un autre pays.

Anthony : c'est ce que j'allais dire. Par exemple, chez L'Oréal à Paris c'est atroce tandis qu'à Bruxelles c'est beaucoup plus sympa et sur Glass door c'est pas, ils font pas la différence. Pour revenir à ta question, j'utilise généralement le bouche à oreille. J'utilise mes connaissances dans les années au dessus et qui travaille maintenant dans les boîtes qui m'intéressent.

➤ Avez vous déjà utilisé les réseaux sociaux (socialisation et réseautage) pour obtenir des informations ?

- Si oui, sur quels réseaux et pour trouver quels types d'informations ?
Avez vous trouvé ce que vous vouliez ?
- Si non, pourquoi ?

Tout le monde répond oui !

Philippe : comme j'avais expliqué, j'avais contacté la personne qui avait posté l'annonce sur Facebook. Je lui ai directement parlé par Facebook. J'ai pu lui poser plein de questions et elle m'a « coaché » sur les entretiens. Aussi non, j'ai regardé Glassdoor mais il n'y avait pas beaucoup d'informations sur ce que je voulais.

Martin : je ne me suis pas forcément servi de Facebook même mais j'ai contacté des personnes via Facebook. Donc, j'ai demandé aux personnes que je connaissais et qui travaillaient aux mêmes endroits pour lesquels j'ai postulé. Pour synthétiser, c'était vraiment pour demander de l'information aux personnes ayant travaillées sur place.

Adrien : Pour les informations plus générales, j'avais été voir sur le site de l'entreprise ou LinkedIn. Par contre pour mon stage, j'avais utilisé Facebook ou LinkedIn pour rentrer en

contact avec des personnes et leur poser des questions mais là pour mon job je ne l'ai pas encore fait.

Anthony : pour trouver l'information de manière générale, j'avais été directement sur le site de l'entreprise. LinkedIn je ne suis pas encore assidu pour vraiment l'utiliser de façon optimale.

Modérateur : Selon vous, qu'est ce que les entreprises devraient mettre en place pour vous attirer à utiliser les réseaux sociaux ?

Martin : faudrait qu'elles soient plus visibles. Et puis sur Facebook, y a que le contenu qui t'intéresse. Je veux dire si tu ne likes pas la page, tu ne peux pas avoir accès à l'information de la page. Et puis Facebook, je n'utilise pas ça professionnellement mais plus pour m'amuser et donc il n'y a pas d'information sur les entreprises qui s'affichent chez moi. Tandis que sur LinkedIn, c'est plus professionnel mais de nouveau les informations qui s'affichent en fonction de ce que tu as liké.

Philippe : ils pourraient faire des concours pour gagner plusieurs prix. D'une part, cela permettrait d'attirer les gens sur les pages de l'entreprise. Par après, les entreprises doivent réussir à maintenir l'intérêt des personnes dans cette entreprise. Ils peuvent donc montrer les actualités qui ne sont pas forcément en rapport avec les entreprises mais plutôt des activités « drôles ».

Anthony : pour l'étudiant ce qui est le plus intéressant, c'est de pouvoir contacter des personnes pour leurs poser les questions que l'on souhaite. Après, il faut voir si cela réalisable.

Martin : comme je disais, les employés peuvent toucher des bonus s'ils arrivent à ramener des nouveaux candidats. Donc cela pourrait être intéressant pour les deux parties.

Adrien : Par exemple, il y a plusieurs Start Up qui proposent des diners où tu peux aller pour parler avec les employés et poser tes questions. Donc, ce qui serait peut être intéressant, ce serait de publier sur les réseaux sociaux, des sessions où il est possible de parler en direct avec des employés.

- Comment préférez vous que l'information vous soit communiquée ? (humour, vidéo, image, professionnel)

Philippe : si c'est sur Facebook, je préférerais par vidéo. En général, quand on est redirigé vers une autre page, je ne m'y intéresse pas. Donc une vidéo serait le plus intéressant.

Martin : oui une vidéo, ce serait vraiment le mieux. Ils pourraient expliquer ce qu'ils font, l'état d'esprit de la compagnie, son étendue, ce qu'ils font. Présenter la compagnie en trois minutes.

Adrien : je pense que cela dépend des business aussi. Par exemple, dans les grosses boîtes, l'humour est mal vu mais dans les Start Up, c'est différent. Par exemple, je connais une PME qui a justement fait une vidéo qui a fait le buzz de par son côté humoristique. Les PME peuvent se permettre ce genre de choses.

Anthony : les vidéos, je trouve que c'est utilisé pour vendre un peu trop l'entreprise. Donc les vidéos, je ne suis pas plus intéressé par ces moyens.

Philippe : ce que les entreprises pourraient faire, c'est préciser si elles ont un processus de recrutement rapide parce que tu as toujours des entreprises où cela dure super longtemps et d'autres où c'est beaucoup plus court.

4) Pertinence des réseaux sociaux

- Comment pensez vous que les entreprises pourraient utiliser les réseaux sociaux ? (Sélection, recrutement, marketing,...)
 - Qu'en pensez vous et que faites vous en conséquence ?
 -

Philippe : je sais qu'il y a des entreprises qui utilisent les réseaux sociaux pour rester en contact avec leurs clients. C'est d'ailleurs super important d'avoir un feed back rapide pour justement que les clients sentent que l'entreprise tient compte de ce qui est dit.

Adrien : les Pme par exemple, pour lancer leur business.

Modérateur : et en terme de sélection, qu'en pensez vous ?

Martin : non je ne pense pas qu'ils le font.

Adrien : sur LinkedIn, surement

Martin : ha oui sur LinkedIn, je suis d'accord.

Philippe : justement sur Facebook, j'ai veillé à adapter mon profil en éliminant toutes les photos ou post un petit peu trop trash. C'est d'ailleurs pour ça que j'ai changé mon nom sur Facebook et que j'ai choisi une photo pas classe mais originale.

Anthony : moi je suis convaincu qu'ils vont sur les réseaux sociaux pour vérifier notre profil. J'ai une amie qui postulait et le recruteur a été sur Facebook pour lui poser des questions sur une de ses photos.

Philippe : Je ferais pareil si j'étais recruteur

Martin : oui je ferais pareil aussi mais je trouve que c'est un peu s'incruster dans la vie des gens.

Adrien : si c'est public, c'est public.

Martin : oui donc c'est à toi de faire gaffe à ton profil.

Anthony : ca reste une intrusion mais cela reste à toi de faire attention.

120.

- Quel degré d'importance donnez vous aux informations trouvées sur les réseaux sociaux en comparaison avec les autres sources d'informations ?

Philippe : j'accorde la même importance à ces informations que par rapport à ce que je trouve sur comme commentaire sur des applications. Si les premiers commentaires sont négatifs, je ne vais pas installer l'application mais bon je ne donne pas forcément beaucoup de crédibilité aux commentaires non plus. Il y a toujours des personnes contentes et d'autres non. Il faut faire la part des choses.

Martin : c'est plus ou moins pareil, je n'apporte pas plus ou moins de crédibilité mais j'essaie de voir si les informations que je trouve se confirment ou non. Par exemple, si je vois sur Facebook que c'est génial, je me dis ok, c'est sympa mais je ne m'arrête pas là, je vais essayer de voir si je ne peux pas avoir plus d'informations pour être sûr de ce qui est dit.

Adrien et Anthony : oui je suis aussi de cet avis là.

- Est ce que le fait que les entreprises utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec vous a une influence positive ou négative sur vos décisions de postuler pour une entreprise ou non ?

Philippe : chez Ab Inbev, j'avais vu pas mal d'informations qui m'avaient vraiment plu.

Adrien : après tout dépend de l'information. Si c'est un truc génial, on aura plus tendance à être emballé.

Anthony : et puis je ne peux pas me baser sur un seul avis. Après, si les commentaires sont négatifs et qu'ils parlent d'informations sur les horaires ou l'ambiance au travail, je n'en tiendrai pas compte parce que je pense que quand tu sors des études, tu dois juste la vivre « à la dure » et te forger pour le futur. Je ne me base pas sur l'avis d'une seule personne.

Philippe : ça me refroidit mais seulement si c'est confirmé par des personnes à côté.

Anthony : au plus, il y a des avis qui vont dans la même direction, au plus, j'aurai tendance à le prendre en compte.

Adrien : après ce que tu trouves que ce soit positif ou négatif, ça va te pousser à réfléchir.

Anthony : ça dépend de pleins de facteurs : ta personnalité, tes valeurs, etc. Il faut voir aussi si tu vas vérifier si ces informations sont confirmées ou non.

- Est ce qu'il y a encore quelques choses que vous voudriez dire si votre utilisation des réseaux sociaux dans le contexte professionnel ?

Philippe : par rapport à LinkedIn, ce que je fais beaucoup, c'est d'aller voir les autres comptes LinkedIn réputé comme « top ».

Anthony : oui mais alors la personne voit que tu as consulté son profil

Philippe : oui mais c'est pas grave mais quand tu compares ton profil avec les étudiants de ta promotion, c'est surtout pour se faire une idée sur les compétences qu'il a mis par exemple. Cela permet de se mettre à niveau. J'ai déjà vu un recruteur qui avait vérifié mon compte LinkedIn après que j'avais postulé. Je pense qu'ils vont d'abord voir LinkedIn plutôt que Facebook.

Anthony : LinkedIn, c'est vraiment bien

Adrien : tout ceux qui m'ont contacté pour un job, j'ai d'office été voir leur profil. Et puis, je pense que cela va dans l'autre sens aussi. Cela te permet de voir à qui tu as à faire.

Philippe : d'ailleurs quand il y a quelqu'un qui va voir mon profil, je vais aussi aller voir le sien. Donc cela pourrait être une tactique de recruteur pour attirer plus de personnes. Cela peut jouer sur leur visibilité.

Martin et Anthony : aussi pour rajouter un truc sur LinkedIn, je dois avouer que je vais pas beaucoup voir le fil d'actualité. Et puis même quand je vois les articles publiés par les entreprises, je lis le titre et je laisse tomber.

Adrien : tout dépend si le sujet t'intéresse ou non. LinkedIn, c'est plus pour son réseau professionnel, pas forcément faire de la pub.

Annexe 6 : Retranscription du Focus group 4

1) Introduction

- Présentez vous en quelques mots (nom, âge, études, type d'emploi recherché)

Laurent : 23 ans, ingénieur de gestion (CEMS), recherche un emploi en consultance.

Adrien : 23 ans, ingénieur de gestion, recherche un emploi en Supply Chain management.

Philippe : 23 ans, ingénieur de gestion, recherche un emploi consultance ou Supply Chain.

Céline : 23 ans, ingénieur de gestion, recherche un emploi en marketing.

Nicolas : 22 ans, ingénieur de gestion, a trouvé un emploi en audit chez KPMG

- Que connaissez vous comme réseaux sociaux ?

Laurent : Facebook, LinkedIn

Nicolas : Twitter, Pinterest

Adrien : Google +

Philippe : Instagram, Snap Chat

- Lesquels utilisez vous ?

Laurent : Facebook, LinkedIn

Adrien : Facebook, LinkedIn,

Philippe : Facebook, LinkedIn et Twitter

Céline : Facebook, Pinterest

Nicolas : Facebook, Twitter et LinkedIn

Faire une petite synthèse en expliquant que nous pouvons distinguer, en général, deux types de réseaux sociaux : les réseaux sociaux de socialisation et de réseautage.

2) Rechercher un emploi et postuler

- Par quels moyens préférez vous entendre parlé des offres d'emploi ? Quels médias utilisez vous en priorité pour rechercher des emplois?

Laurent : bouche à oreille, il y a suffisamment de personnes qui sont venues vers nous durant nos études pour proposer des emplois. Par exemple, sous forme de conférences, de Work shop ou tout évènement qui présenterait une entreprise. Des évènements organisés en accord avec l'université. Cela permet d'avoir une meilleure vision des entreprises. En faisant un Work Shop, par exemple, et que celui-ci t'as plu, tu as généralement un bon feeling avec l'entreprise.

Adrien : LinkedIn et tous les sites tels que Monster. Et dans une moindre mesure les agences d'intérim.

Philippe : je n'ai pas encore vraiment lancé ma recherche d'emploi mai si je devais chercher, j'utiliserais principalement les informations reçues par l'université. Par exemple, on reçoit pleins de mails avec des boites qui cherchent du personnel. Ensuite, je me tournerais vers

Linkedin où il y a pas mal d'offres d'emploi qui te sont proposées. Et par après, je passerais aussi par une agence.

Céline : moi ce serait plutôt demander aux personnes avec qui j'ai déjà eu des contacts professionnels. Durant nos études, nous avons du travailler avec beaucoup d'entreprises pour réaliser des travaux. Aussi, nous avons du effectuer un stage d'entreprise. Personnellement, j'ai essayé de garder de bons contacts avec toutes ces personnes et je pense que je me permettrais de leur demander s'ils n'ont pas un emploi disponible pour moi. Par exemple, durant les travaux à l'université, j'ai du interviewé des professionnels. Aussi, grâce à mon stage, ma maitre de stage m'a conseillé et m'a fait une lettre de recommandation. Donc je me permettrais d'utiliser ces conseils et sa lettre pour trouver un emploi.

Nicolas : J'ai trouvé mon emploi grâce à un événement organisé par une association d'étudiants à l'université. Ils organisaient un match de foot contre l'entreprise KPMG et je connaissais de vue une personne qui jouait dans l'équipe de l'entreprise. Donc j'en ai profité pour sympathiser et il m'a, par la suite, proposé de le contacter si j'étais intéressé de travailler dans son entreprise. Je l'ai recontacté via Linkedin et je lui ai envoyé mon CV.

➤ Comment postulez vous pour un emploi, un stage ?

Laurent : sachant vers quel type d'emploi je veux me diriger, je contacte d'abord des personnes qui sont actives dans ce domaine pour demander si cela leur plait et s'ils ne peuvent pas accélérer la procédure. Si ce n'est pas possible et après avoir écouté leurs conseils, je suis la procédure du site de l'entreprise.

Adrien : quand je sais vers quelle entreprise je veux me diriger, je vais aussi directement sur le site d'entreprise et je suis la procédure.

Philippe et Céline : feraient cela aussi

Nicolas : je suis donc passé par Linkedin. Il m'avait dit d'envoyer mon Cv et ma lettre de motivation via Linkedin. Je l'ai fait et il l'a transmis directement à la RH. Par la suite, la RH m'a recontacté et j'ai eu l'emploi. Donc, au final, j'ai suivi la même procédure que sur le site mais je n'ai pas postulé via le site de l'entreprise.

➤ Que pensez vous des réseaux sociaux (de socialisation et de réseautage) pour rechercher un emploi et postuler ? Comment pensez vous qu'ils pourraient être utilisés ?

Laurent : sur Facebook, il y a pas mal de groupes qui permettent de proposer des offres d'emploi. Il y a plein de personnes qui ont un job dans un boîte et qui disent sur ces groupes, quels profils l'entreprise recherche encore. Et aussi pour des conseils sur les entreprises aussi. Du style, voilà je vais postuler pour telle entreprise, y a t'il quelqu'un qui peut me donner des conseils.

Nicolas : pour les stages, ce genre de groupes marchait pas mal aussi.

Adrien : ben Linkedin, ce n'est que de l'emploi donc ca me paraît clair. Tu pousses sur Job et il te propose des offres d'emploi.

124.

Nicolas : cela permet aussi de voir où en est ton réseau dans leur recherche.

Philippe : il y a aussi des systèmes de parrainage dans les entreprises. C'est à dire que quand les employés arrivent à amener des nouvelles recrues, ils touchent de l'argent. Donc via ton réseau LinkedIn ou Facebook, il y a aussi des gens qui peuvent te contacter pour te proposer de venir dans leur entreprise.

Adrien : les agences de placement sont aussi très présentes sur LinkedIn. Elles cherchent constamment des candidats et donc tu reçois énormément d'offres d'emploi de leur part.

Modérateur : et trouvez vous ces méthodes plus utiles que le bouche à oreille, ou agence d'intérim ou autre ?

Adrien : il y a plus d'emploi sur LinkedIn que via le bouche à oreille

Céline : j'accorde plus d'importance dans le bouche à oreille qu'aux réseaux sociaux.

Nicolas : oui c'est moins réceptif, tu vois dérouler toutes les offres d'emploi et tu n'as pas le témoignage de quelqu'un pour te présenter l'offre.

Céline : oui donc tu es moins sûr de ce qui t'es proposé et donc tu es moins sûr de toi (ca ne te permet pas d'être pistonné ou d'avoir des trucs et astuces)

Adrien : oui mais d'un côté, cela te permet d'avoir beaucoup plus de choix. Par exemple, Nicolas, tu fais de l'audit mais tu aurais pu trouver autre chose si tu avais été voir sur LinkedIn.

Nicolas : ce n'est pas faux

Laurent : et puis c'est plus fiable via le bouche à oreille, si c'est un pote à toi qui te décrit l'emploi tu auras plus confiance en ses dires qu'en la description de l'entreprise.

Modérateur : voulez vous rajouter quelques choses par rapport à ce qui a été dit ?

Céline : Facebook : cela ne va que dans un sens, c'est vraiment toi qui doit être proactif. Tandis qu'avec LinkedIn, c'est la solution de facilité ; des emplois te sont proposés.

Adrien : tu peux être proactif sur LinkedIn aussi en optimisant ton profil de telle sorte qu'il soit très attractif et que plus de recruteur s'y intéressent. Par exemple, en terme de skills, si tu mets tout tes skills sur LinkedIn et qu'un recruteur recherche ce type de compétence, il tombera sur ton profil.

Céline : oui mais sur Facebook, tu n'auras jamais un professionnel qui va venir te contacter pour venir travailler chez nous.

Nicolas : tu peux garder contact via LinkedIn et ainsi trouver des opportunités via ces personnes. Ce n'est pas formel mais tu peux demander à et contacts s'ils ne savent pas te proposer pour un emploi.

Philippe : Pour moi LinkedIn est plus utile que Facebook en terme de recherche d'emploi et pour postuler. En même temps, c'est son but premier

Adrien : la plus part des sociétés ne recrutent pas via Facebook.

Céline : quand je suis sur Facebook, je ne pense pas à cela.

3) Rechercher des informations

➤ Quelles informations vous intéressent le plus lorsque vous vous renseignez sur une entreprise ?

Céline : les salaires, je ne me focalise pas trop dessus. De par nos études, je pense qu'il y a quand même des barèmes qui ne doivent pas être trop bas et donc je pense que quoiqu'on fasse, on peut s'attendre à avoir un salaire raisonnable. La première chose que je regarde est l'ambiance de l'entreprise et entre les employés. Par exemple, voir s'il y a des activités d'intégration et de cohésion sociale. J'ai envie de vite être intégré dans une équipe et que le travail en équipe soit valorisé.

Laurent: oui un salaire minimum comme disait Céline. Mais voire si le job est intéressant. Celui-ci doit permettre de te donner envie d'aller travailler et te permettre d'apprendre de nouvelles choses ; apprendre des compétences plus générales que ce que tu ne fais pour le moment et aussi la possibilité de monter les échelons assez rapidement dans l'entreprise même ou pour ton futur.

Adrien : si la société investit dans la formation de leurs employés et si l'entreprise recherche vraiment une personne a intégré dans l'équipe qui va être utile et en pas jouer simplement un rôle de bouche trou. Par exemple, chez Deloitte, les juniors sont des pions, ca je ne veux pas. Par exemple, la société où j'ai été aujourd'hui te propose une formation de huit semaines et te forme non stop pour que tu puisses gérer des projets dans le futur.

Philippe : l'ambiance et l'encadrement au début. Avoir quelqu'un avec plus d'expérience qui te soutient parce qu'avec notre diplôme, je me verrais mal avoir beaucoup de responsabilité ou pouvoir gérer seul mon travail.

Nicolas : Moi ce qui m'a intéressé est le fait que tu puisses rencontrer pleins de clients différents et que tu rencontres pleins d'entreprises différentes. Donc je dirais le contenu du job qui va permettre de se former et la diversité des tâches. Cela va me permettre d'apprendre et de voir ce qu'il me plait et de me développer dans la voie que je désire.

➤ Quels moyens favorisez vous pour vous les procurer ?

Laurent : tu demandes à des personnes qui travaillent dans l'entreprise. Comment ? Par LinkedIn tu sais voir qui travaille dans l'entreprise et tu te permets de les contacter pour avoir plus d'informations. Ce sont des informations qui sont compliquées à avoir parce que lorsqu'ils te l'écrivent sur un site, c'est rarement très sincère.

126.

Philippe : dans la description du poste, je trouve que tu arrives à voir si le job et l'entreprise pourraient te convenir.

Adrien : oui tu vois s'ils cherchent vraiment quelqu'un pour faire le job ou juste un bouche trou.

Philippe : et puis je pense que cela ce discute durant les entretiens.

Nicolas : Aussi pendant les évènements organisés par la LSM. Personnellement, je trouve ça cool de travailler avec des personnes qui ont fait les mêmes études que toi, qui ont vécu les mêmes expériences et qui travaillent maintenant dans des entreprises. Cela va te permettre de comprendre comment cela se passe vraiment plutôt que de se focaliser sur les informations données par le site où ils disent tous la même chose.

Adrien : oui et non, je ne sais pas. C'est vrai que quand tu peux parler avec une personne, tu as toujours plus de détail mais personnellement, je ne contacterai jamais quelqu'un pour ça.

- Avez vous déjà utilisé les réseaux sociaux (socialisation et réseautage) pour obtenir des informations ?
 - Si oui, sur quels réseaux et pour trouver quels types d'informations ?
Avez vous trouvé ce que vous vouliez ?
 - Si non, pourquoi ?

Non : Philippe, Céline

Philippe : à partir du moment où je vois l'offre pour le job qui m'intéresse, je vais sur le site de l'entreprise et je ne vais pas sur les réseaux sociaux. Après les offres sur les sites d'entreprise ne te permettent pas de découvrir l'ambiance dans une entreprise

Céline : oui je fais pareil. Et puis, pour l'entreprise où j'ai effectué mon stage, ils mettaient des communications sur leurs activités de fin d'année sur le site de l'entreprise et je trouvais cela assez représentatif de l'ambiance si tu ne peux pas avoir un contact direct avec les employés.

Philippe : Apres moi pour mon stage aussi, ils mettaient toutes les infos sur le site de l'entreprise même les activités.

Nicolas : Ils parlent des séminaires que tu as pendant ta formation, les premiers mois de travail.

Philippe : ha ca non

Oui : Adrien, Laurent, Nicolas

Laurent : j'ai été voir sur les réseaux sociaux pour connaître l'ambiance de travail, la charge de travail. Et puis, si le job était vraiment intéressant en terme de tâches à effectuer. Pour

trouver ces infos, j'ai contacté une personne qui travaillait là bas via LinkedIn. J'ai trouvé ce que je voulais ; on a eu un entretien téléphonique et j'ai pu bien discuter avec la personne.

Adrien : je regarde la description de l'entreprise. Aussi, je regarde qui sont les gens connectés avec cette entreprise ; qui sont en lien avec la société et qui ont plus ou moins le même parcours que moi. Je regarde un peu de tout.

Nicolas : avant l'entretien, j'ai contacté mon contact et je lui ai demandé des trucs et astuces pour les entretiens. Et puis des questions à propos de la culture d'entreprise. J'avais déjà une idée de l'entreprise et je savais à quoi m'attendre donc c'était vraiment pour comprendre les étapes du processus de recrutement se déroulaient et avoir des conseils pour les réussir. Mais à coté de ça, je connaissais déjà l'ambiance de l'entreprise.

- Comment est ce que les réseaux sociaux devraient être utilisés pour vous pousser à aller sur les réseaux sociaux ?

Adrien : Facebook, ce n'est pas assez sérieux.

Laurent : si les boites font un compte Facebook, ce qui serait intéressant qu'elle fasse, ce serait de mettre informations sur les évènements qu'elles organisent. Et donc mettre des informations un peu moins liées au caractère professionnel.

Céline : oui que le contenu soit dans l'ambiance de Facebook. Et que ces pages soient bien alimentées.

Philippe : pour moi ce n'est pas le but de Facebook. Peut être pour attirer des consommateurs mais pour attirer des postulants.

Adrien : oui pour moi au niveau professionnel, il faut aller sur LinkedIn.

Céline : ben pourquoi pas ? Si tu veux voir des informations moins sérieuses.

Adrien : ils publient ce genre d'information sur leur site non ?

Laurent : et même ce genre d'informations, cela peut parler tant aux consommateurs qu'aux postulants. Si tu as une vision d'une boite qui est sympa, les consommateurs peuvent avoir une bonne image de l'entreprise.

Céline : et même en temps qu'employés. Si tu vois que les entreprises promeuvent leurs produits ou services de façon intelligente et amusante, les candidats peuvent aussi se faire une idée positive de l'entreprise en tant qu'employeur.

Nicolas : les entreprises pourraient mettre des évènements qu'ils organisent auxquels nous pourrions participer.

Adrien : et puis ce qui est bien, c'est que les entreprises seraient bien plus visibles que sur LinkedIn. Une chose que je voulais dire chez LinkedIn. Le gros problème, c'est le fil d'actualité. Par exemple, quand tu es ami avec une société, tu ne vois pas les informations qu'elle publie sur le fil d'actualité.

128.

Nicolas : et puis le problème, c'est que le fil d'actualité n'est pas assez actualisé. Il peut arriver que pendant une journée, tu n'ais aucune nouvelle information.

Laurent : oui le fil d'actualité n'est pas très intéressant.

Philippe : à part savoir qui s'est connecté avec qui, on a pas beaucoup plus d'informations. Et puis, LinkedIn pour avoir des options supplémentaires, il faut payer.

Modérateur : je leur parle de l'idée que un des participants avait proposée dans un autre focus group.

Adrien : ce qui serait clair c'est que sur LinkedIn, il soit mis le processus clair de recrutement et le type de questions qui peuvent être posées.

- Comment préférez vous que l'information vous soit communiquée ? (humour, vidéo, image, professionnel)

Laurent : vidéo et photo si cela doit être mis sur Facebook. C'est je pense le plus agréable sur ce réseau. Après tout dépend du contenu qui sera publié. Si on part du principe que l'entreprise publier des photos ou vidéos des événements qu'elle organise, ce serait mieux sous un ton humoristique.

Philippe : pour moi, cela dépend de l'image que l'entreprise veut se donner.

Adrien : oui c'est sur

Céline : le secteur va donner un indice sur ce qui doit être fait.

Nicolas : et les clients sont pas les mêmes non plus.

Modérateur : et vous que préférez vous ?

Philippe : quelque chose de léger et rapide.

Céline : moi pas trop de texte !

Nicolas : si on voit des contenus un peu trop marrant, cela ne sera pas professionnel.

4) Pertinence des réseaux sociaux

- Comment pensez vous que les entreprises pourraient utiliser les réseaux sociaux ?

Nicolas : pour de la communication d'articles principalement. Par exemple, publier des articles sur ce que leurs employés ont fait. Par exemple, un des employés est influent dans le domaine macro-économique, l'entreprise postait des informations sur ce que l'employé faisait.

Céline : en accord avec ce que Nicolas vient de dire, dans mon stage aussi, la responsable marketing avait créé une page LinkedIn pour rendre l'entreprise plus visible parce qu'il s'agissait d'une PME et que le nom de l'entreprise n'était pas connu. Mais par contre personnes touchées par cette page étaient souvent des personnes internes à l'entreprise. Donc au final, je ne pense pas que cela eu le but escompté ; celui de se rendre visible en externe.

Laurent : tout dépend de la boîte aussi. Les grosses boîtes auront plus de moyens et pourront se permettre de faire de la publicité sur leur produit ou de pouvoir répondre plus efficacement et rapidement aux commentaires de leurs clients.

Modérateur : je répète la question, après demande.

Nicolas : ils publient des emplois sur LinkedIn.

Laurent : tout dépend des boîtes aussi. Les grosses entreprises ne vivent que par les réseaux sociaux aussi. Par exemple, Redbull, toute leur marketing est basée sur la promotion de leurs événements. Ils veulent des vidéos virales et du coup cela promeut leur marque

Céline : je pense que si des entreprises moins connues faisaient cela aussi ; c'est à dire faire des vidéos qui interpellent, cela pourrait jouer aussi sur leur réputation en tant qu'employeur.

Philippe : pour moi les grandes entreprises qui ont vraiment un contact avec leur client. Ces entreprises là ont beaucoup de likes et de personnes qui suivent leurs pages. Mais pour moi, pour les PME, ce n'est pas assez exploité et ce n'est pas très utile. En général, les personnes qui likent les pages sont des personnes internes à l'entreprise et même si c'est personne demandent à leurs amis d'aimer la page, le nombre de likes ne sera pas énorme. Ce n'est pas visible. Alors que les grosses entreprises, il y a un impact beaucoup plus important. Par exemple, ils sont beaucoup plus réactifs. J'avais un problème avec mon ticket d'avion, et j'ai posé une question sur la page Facebook et une demi heure après, j'ai eu une réponse. Après pour les PME, faire cela demanderait beaucoup trop d'effort et de ressources.

➤ Et au niveau de la sélection ?

Laurent : très peu à mon avis

Adrien : à mon avis dans les processus de recrutement qui durent très longtemps, il y a sûrement des boîtes qui vont aller voir le profil Facebook pour vérifier si tu es vraiment un guindailleur.

Céline : moi, j'ai l'impression que c'est un mythe. Selon moi, ta vie privée, reste ta vie privée. Les seuls cas qui ont été médiatisés étaient des employés qui étaient absents et qui, par la suite, se sont faits avoir via les réseaux sociaux. Selon moi, en ce qui concerne la sélection, les entreprises te laissent une chance tout de même.

Nicolas : je pense qu'ils jettent un coup d'œil tout de même

Philippe : je pense qu'ils le font mais si tu es suffisamment malin, il y a moyen de cacher cela. Après sur LinkedIn, je ne pense pas qu'il y aurait quelqu'un qui irait mettre des informations compromettantes.

130.

Adrien : ce qui est embêtant sur LinkedIn, c'est qu'il est possible de voir qui a visionné ton profil.

Nicolas : oui, ça m'agace d'ailleurs !

Modérateur : Réagissez vous en conséquence?

Laurent : je choisis les options de confidentialité les plus privées possibles mais je sais que cela change souvent. Et les trucs vraiment compromettants, je me détague.

Nicolas : les entreprises ont sûrement accès tout de même

Adrien : tu ne changes pas de nom ?

Laurent : ha si, je fais ça aussi !

Céline : Personnellement, je ne changerais sûrement pas mon nom parce que je trouve ça très lourd. A coté de cela, je fais un tri concernant les informations publiées à mon sujet. Toutefois, je ne fais pas le tri pour les entreprises, je fais le tri pour ma famille. (Remarque : elle rajoute que en faisant le tri pour sa famille, elle se doute que ce tri sera suffisant pour les entreprises.)

Nicolas : après, il y a le respect de soi-même aussi. Tu n'as pas forcément envie qu'il y ait des infos compromettantes sur toi.

Modérateur : personne ne fait donc vraiment attention pour les entreprises ?

Laurent : je dois t'avouer que j'ai changé mon nom pour ça.

- Quel degré d'importance donnez vous aux informations trouvées sur les réseaux sociaux en comparaison avec les autres sources d'informations ?

Céline : moins crédible que ce que je trouverai sur le site de l'entreprise

Laurent : le mieux si tu cherches des informations sur l'entreprise, c'est d'aller sur leur site.

Nicolas : moi quand je vois une entreprise sur Facebook, c'est plus pour montré qu'ils sont modernes.

Modérateur : comment réagissez vous lorsque vous voyez des commentaires négatifs sur une entreprise ?

Laurent : ben j'y accorde quand même de l'importance. S je vois ça, je me pose tout de même des questions.

Céline : Pareil. Mais j'essaie de prendre contact avec la personne concernée ou avec d'autres personnes pour avoir confirmation. Si l'entreprise m'intéresse et que je vois un commentaire négatif, j'essayerais de comprendre pourquoi il y a eu un tel commentaire.

Philippe : moi je n'y accorderais pas tant d'importance. On ne connaît rien de la situation de la personne qui a posté le commentaire donc je trouve ça bête de directement se faire une idée sans faire des recherches supplémentaires. J'essaie de faire la part des choses.

Laurent : oui j'essayerai de contacter un employé de la boîte pour avoir des nouvelles.

Céline : après c'est bizarre que l'entreprise laisse des messages négatifs sur sa page LinkedIn ou Facebook ; ou du moins sans réaction.

Nicolas : ce qui est important est de se faire sa propre idée sur l'entreprise.

- Est ce que le fait que les entreprises utilisent les réseaux sociaux pour communiquer avec vous a une influence positive ou négative sur vos décisions de postuler ?
(Remarque : ici vraiment compris comme le fait que les entreprises communiquent, dans certains cas c'tait plus compris comme le type d'info positif ou négatif et l'impact que cela aura. Ce sujet est traité juste au dessus)

Laurent : si à la base tu avais comme idée de postuler pour cette entreprise, je trouve que c'est complémentaire. Ce sont des choses « cool » parce que cela va t'aider à mieux comprendre une entreprise mais ce n'est pas ça qui va changer mon avis. Cela va reconforter mon idée de postuler là bas ; sinon cela m'est égal.

Céline : je trouve que c'est un bel effort et cela ne peut que améliorer leur image.

Nicolas : oui je suis d'accord. Je trouve que c'est bien

Adrien : moi je suis indifférent à cela. Si une boîte te contacte pour un job mais que tu vois qu'elle appelle énormément de candidats à coté, tu te dis que l'entreprise ne te cherche pas toi et donc tu peux être déçu. Quand on t'engage, on t'engage pour toi et pas uniquement pour ton CV.

Modérateur : comment réagissez face à des informations négatives et positives sur une entreprise ?

Nicolas : par exemple, sur le site de KPMG, il y a un espace qui est destiné aux remarques des personnes qui travaillent là. C'est super intéressant parce qu'ils décrivent leur journée type ainsi que leur première journée dans l'entreprise. Donc pour un jeune, c'est super intéressant.

Adrien, Céline, Philippe : tu crois pas que c'est truqué ce genre d'information.

Laurent : je ne pense pas que c'est manipulé. J'ai connu la même chose chez Bain sur leur site. Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a le positif et le négatif de travailler là.

Philippe : oui mais ce seront jamais des commentaires qui vont endommager l'image de la boîte.

Laurent : non mais cela reste des commentaires intéressants. Par exemple, j'avais vu une personne qui disait qu'elle n'avait pas été assez encadrée. Cela te permet de te faire une petite idée.

132.

Modérateur : que faites vous quand vous voyez un commentaire négatif ?

Laurent : les commentaires négatifs ont beaucoup plus d'impact que les commentaires négatifs. En général, les commentaires négatifs sont souvent plus vrais pour moi.

Adrien : oui d'office.

Philippe : après tout dépend de la personne à laquelle tu as affaire.

Laurent : si c'est une personne qui bosse encore dans l'entreprise, j'aurai généralement tendance à le croire mais si je trouverai ca bizarre. Mais je demanderai à quelqu'un d'autres pour vérifier si ce qu'il a dit était vrai ou faux.

Céline : oui je ferais la part des choses et j'essayerais de voir si cet avis est partagé par tous.

Adrien : moi cela n'a pas d'importance. Tu vas voir si, à l'entretien, ton idée se confirme.

Philippe : pour moi les commentaires positifs sont tous manipulés. Mais c'est vrai que j'attacherai plus d'importance aux négatifs. A coté de cela, je fais la part des choses aussi. Si la personne fait plein fautes d'orthographe ou que le contenu est stupide, j'aurai tendance à moins en tenir compte.

Nicolas : oui je crois que tout le monde irait vérifier les avis postés sur une entreprise. Si je vois un commentaire négatif, je me pose des questions tout de même et j'essaie de comprendre pourquoi la personne a mis ce commentaire.

L'assemblée semble d'accord.

- Est ce qu'il y a encore quelques choses que vous voudriez dire si votre utilisation des réseaux sociaux dans le contexte professionnel ?

Adrien : Sur les sites tels que Monster ou autres, les recruteurs doivent payer quand ils veulent voir un CV. Donc la solution alternative est d'aller voir sur LinkedIn. Le problème pour les chercheurs d'emplois sur LinkedIn est que si tu n'es pas super actif sur ton profil, les recruteurs ne te remarqueront pas. Donc Monster, te permettent de ne rien faire et d'avoir des gens qui t'appellent, c'est plus une recherche passive. Et cela va te permettre d'avoir plusieurs et offres et te faire une idée de ce que tu peux attendre dans une entreprise. Tu dois juste poster ton CV. Et je trouve cela très efficace.

Philippe : oui mais là, tu ne sais pas vraiment quel job tu peux avoir et tu n'es pas sûr que ce qui te sera propose va te plaire.

Adrien : c'est plus une recherche passive, si ca ne t'intéresse pas, tu peux dire non. Ca ne t'oblige pas à être proactif et remplir plein de formulaire ou faire attention à ton profil.

Céline : oui, dans ce cas là je suis d'accord.